



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2025

A high-speed train, likely a TGV, is shown in motion on a track. The train is silver with red and green accents. The number '1202' is visible on the side. The background shows a clear sky and some infrastructure.

SOMMAIRE

- 1.** Présentation de l'Office
- 2.** 2025 en synthèse
- 3.** Performance financière
- 4.** Revue d'activité
- 5.** Nouveau cycle de développement
- 6.** Comptes sociaux au 31-12-2025
- 7.** Comptes consolidés au 31-12-2025
- 8.** Rapport des contrôleurs des comptes
- 9.** Etat des honoraires versés aux CAC
- 10.** Liste des communiqués de presse en 2025

Mohamed Rabie KHLIE

Directeur Général



L'année 2025 marque un tournant décisif dans la trajectoire de développement du secteur ferroviaire national, portée par la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, avec le lancement d'un nouveau cycle de développement, adossé à une enveloppe globale de 96 milliards de dirhams, et destiné à projeter l'Office dans une nouvelle dimension à l'horizon 2030.

Ayant fait l'objet d'un lancement officiel par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, en Avril 2025, ce programme de développement ambitieux s'articule autour de plusieurs projets structurants. Il prévoit notamment l'extension de la ligne à grande vitesse reliant Kénitra à Marrakech, ainsi que le déploiement d'un service ferroviaire de proximité, de type RER, dans les principales régions du Royaume. Dans ce cadre, un programme spécifique dédié à la zone métropolitaine de Casablanca a été inauguré en septembre 2025 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste.

Parallèlement, ces projets d'infrastructure s'accompagnent d'un important programme d'acquisition portant sur 168 trains de nouvelle génération. La mise en œuvre de ce nouveau programme vise à consolider durablement le rôle du rail en tant qu'épine dorsale de la mobilité durable au Maroc, tout en renforçant la connectivité territoriale et en améliorant significativement la qualité de service offerte aux usagers.

Tout en menant de front ces nouveaux chantiers structurants, l'ONCF consolide une dynamique opérationnelle robuste. L'année 2025 s'inscrit dans une trajectoire de progression continue sur l'ensemble de ses activités, en parfaite adéquation avec le cap stratégique de l'Office.

Avec un trafic de 55,6 millions de passagers et un volume de marchandises transportés de plus de 23 millions de tonnes, l'activité ferroviaire a poursuivi sa croissance, conservé son attractivité auprès de ses usagers et clients tout en démontrant, en fin de l'année une grande agilité dans l'accompagnement des événements nationaux d'envergure, notamment lors de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations par le Royaume: l'Office a relevé avec succès le défi avec un plan de transport adapté ayant permis d'acheminer plus de 250 000 supporteurs avec un haut niveau de sécurité et de fluidité.

Cette dynamique se reflète directement dans les indicateurs financiers de l'exercice. Porté par la progression de l'activité voyageurs et par le dynamisme des segments fret, phosphates et logistique, le chiffre d'affaires franchit un palier inédit en dépassant les 5 milliards de dirhams, installant cet exercice dans la continuité d'un cycle de croissance durablement orienté à la hausse. Par ailleurs, l'EBITDA dépasse le seuil des 2 milliards de dirhams, témoignant des efforts déployés pour le maintien d'une forte impulsion commerciale, associés à un pilotage efficient des coûts opérationnels.

Au chapitre du plan de développement, l'exercice 2025 s'est clôturé sur un volume d'investissement annuel de près de 19 milliards de dirhams, reflet de l'accélération de la mise en œuvre du programme de développement, dans le respect du calendrier prévisionnel. Grâce à une diversification des sources de financement et à la valorisation des atouts intrinsèques du rail, cette dynamique s'appuie sur des mécanismes à même de préserver les équilibres financiers de l'Office.

Enfin, l'Office poursuit courant cet exercice son engagement sur la voie d'une gouvernance responsable et durable, avec l'élaboration de la nouvelle stratégie ESG à l'horizon 2030 et l'obtention de la certification ISO 37001 relative au management anti-corruption. Ces avancées institutionnelles matérialisent une culture d'entreprise résolument tournée vers l'éthique, la transparence et le développement durable, érigeant ces principes en véritables leviers de performance.

Dans cette dynamique, l'ONCF se maintient résolument engagé dans la poursuite de ses grands projets structurants. En parallèle, l'Office poursuivra en 2026 l'amélioration continue de ses services et consolidation de sa performance. Grâce à l'engagement de ses équipes et au soutien de ses partenaires, l'ONCF demeure tourné vers l'innovation afin d'offrir un service ferroviaire toujours plus moderne, sécurisé et durable.

PRÉSENTATION DE L'OFFICE

1

Créé par le Dahir n°1-63-225 du 05 Août 1963, l'Office National des Chemins de Fer « ONCF » est un établissement Public à caractère Industriel et Commercial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministère du Transport et de la Logistique, et du Ministère de l'Économie et des Finances.

L'ONCF a pour mission d'assurer le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, dans les meilleures conditions de sécurité, de sûreté, de confort, de régularité et de développement durable. À ce titre, il assure :

- L'exploitation du réseau ferré national ;
- La réalisation des études, la construction et l'exploitation des lignes nouvelles de chemin de fer ;
- L'exploitation des entreprises se rattachant directement ou indirectement à l'objet de l'Office National des Chemins de Fer.

VISION & AXES STRATÉGIQUES

La vision de l'ONCF est portée par cinq axes stratégiques, traçant les orientations du Groupe ONCF en vue de satisfaire les attentes de chacune de ses parties prenantes et qui sont les suivants :

- 1 Se positionner en tant que leader national de la mobilité durable
- 2 Accélérer la valorisation des actifs matériel et immatériel, et contribuer au développement de la filière ferroviaire marocaine et de son rayonnement régional
- 3 Faire du développement des performances internes un levier essentiel face aux enjeux stratégiques
- 4 Etre au service des politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire
- 5 Faire du digital un levier de transformation interne et externe.

2025

EN SYNTHÈSE



Lancement du projet de la nouvelle ligne LGV Kénitra – Marrakech

Le 24 avril 2025, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, a procédé au lancement du projet de la nouvelle Ligne à Grande Vitesse Kénitra-Marrakech, marquant une étape structurante dans le développement du réseau ferroviaire national. Cette cérémonie a également été l'occasion de présenter le programme de développement de l'ONCF à l'horizon 2030, doté d'une enveloppe globale de 96 milliards de dirhams. Ce programme ambitieux intègre, en complément de la LGV, le déploiement d'un nouveau service de trains de proximité dans les principales régions, l'acquisition d'une nouvelle flotte de matériel roulant portant sur 168 trains de nouvelle génération, ainsi que la mise en œuvre d'un programme intégré de maintien de la performance de l'Office.

Lancement du programme ferroviaire dédié à la région de Casablanca

Le 24 septembre 2025, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, a lancé le programme ferroviaire dédié à la région de Casablanca, marquant une nouvelle étape majeure dans la modernisation de la mobilité urbaine et régionale. Ce programme comprend notamment la réalisation de la gare multimodale Casa-Sud, la modernisation des gares de l'aéroport Mohammed V et du futur Grand Stade Hassan II, ainsi que le renforcement de la desserte entre Mohammedia et Nouaceur. Il vise à doter la région d'une infrastructure ferroviaire performante, adaptée aux besoins actuels et futurs des usagers et au développement soutenu du Grand Casablanca.



2025

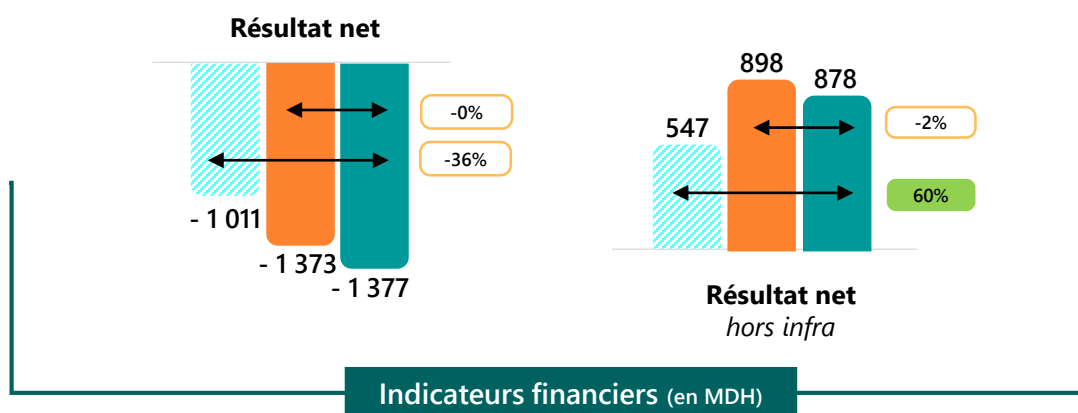
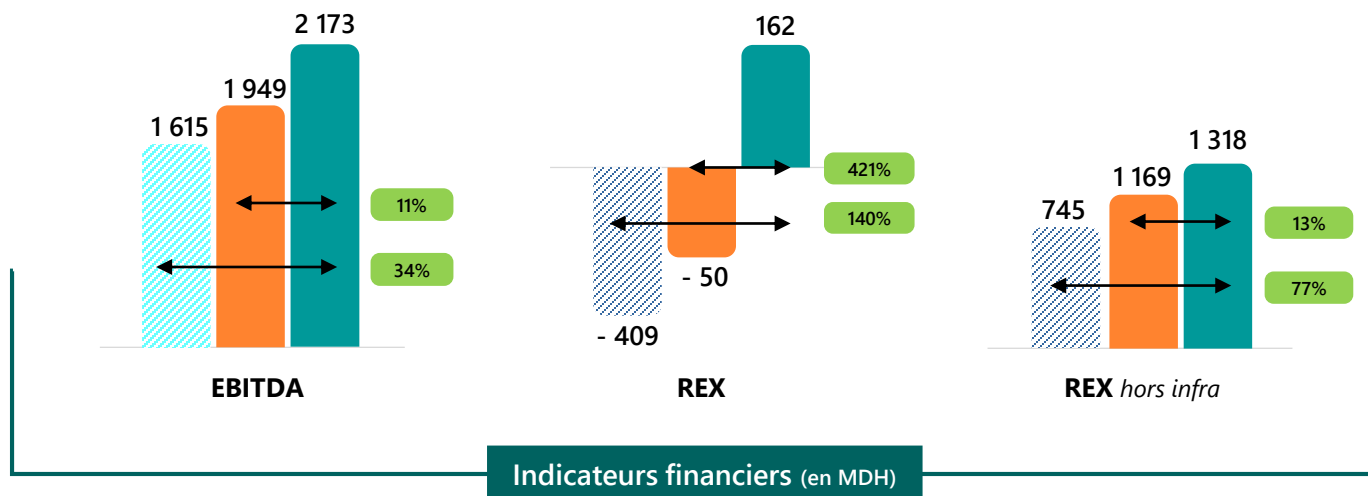
EN SYNTHÈSE

- ▶ Un chiffre d'affaires global dépassant pour la première fois le seuil de 5 milliards de dirhams, en progression de 7% par rapport à 2024, porté par la croissance de l'activité voyageurs et la reprise confirmée du trafic phosphates.
- ▶ Une activité voyageurs confirmant sa robustesse, avec près de 55,6 millions de passagers transportés en 2025 (+1% vs 2024) et un chiffre d'affaires de 2.905 MDH (+5% vs 2024), traduisant la pertinence de l'offre commerciale et la confiance continue des usagers dans le mode ferroviaire.
- ▶ Une dynamique soutenue de l'activité fret et logistique, avec un chiffre d'affaires de 744 MDH (+6% vs 2024), portée notamment par la progression du segment transport de conteneurs.
- ▶ Une reprise significative de l'activité phosphates, avec un chiffre d'affaires de 1.245 MDH (+10% vs 2024) et un tonnage de 14,2 millions de tonnes (+12% vs 2024).
- ▶ Une performance opérationnelle en amélioration, avec un EBITDA de 2.173 MDH, en hausse de 11% par rapport à 2024, portée par une forte dynamique commerciale, conjuguée à une bonne maîtrise des coûts opérationnels.
- ▶ Résultat d'Exploitation de 162 Millions de Dirhams, en amélioration de 212 Millions de Dirhams par rapport à 2024, témoignant de la performance de l'Office et de sa capacité à absorber les charges d'amortissement de l'infrastructure.
- ▶ Un CAPEX de 19 milliards de dirhams illustrant la montée en puissance de l'exécution du programme de développement de l'Office.
- ▶ Un endettement maîtrisé de 42,2 milliards de dirhams à fin 2025, en hausse de 6,5 GDH par rapport à 2024, en lien avec le déploiement des financements concessionnels liés au programme d'acquisition des nouveaux trains.
- ▶ Signature du protocole d'accord Etat-ONCF couvrant la période 2024–2030 portant sur les modalités de financement du programme d'investissement de l'ONCF de 96 GDH.
- ▶ Renforcement de l'offre ferroviaire avec l'ouverture de la gare de Hay Riad et la nouvelle gare de Taza afin d'améliorer la desserte et l'accessibilité des voyageurs.
- ▶ Signature d'un partenariat stratégique avec la CAF consacrant l'Office en tant que sponsor officiel de la CAN 2025.
- ▶ Élaboration d'une nouvelle stratégie ESG à horizon 2030, visant à structurer l'action de l'Office autour des enjeux de durabilité.
- ▶ Obtention de la certification ISO 37001 relative au système de management anti-corruption, illustrant l'engagement en matière d'éthique, de transparence et de prévention de la corruption.

2023

2024

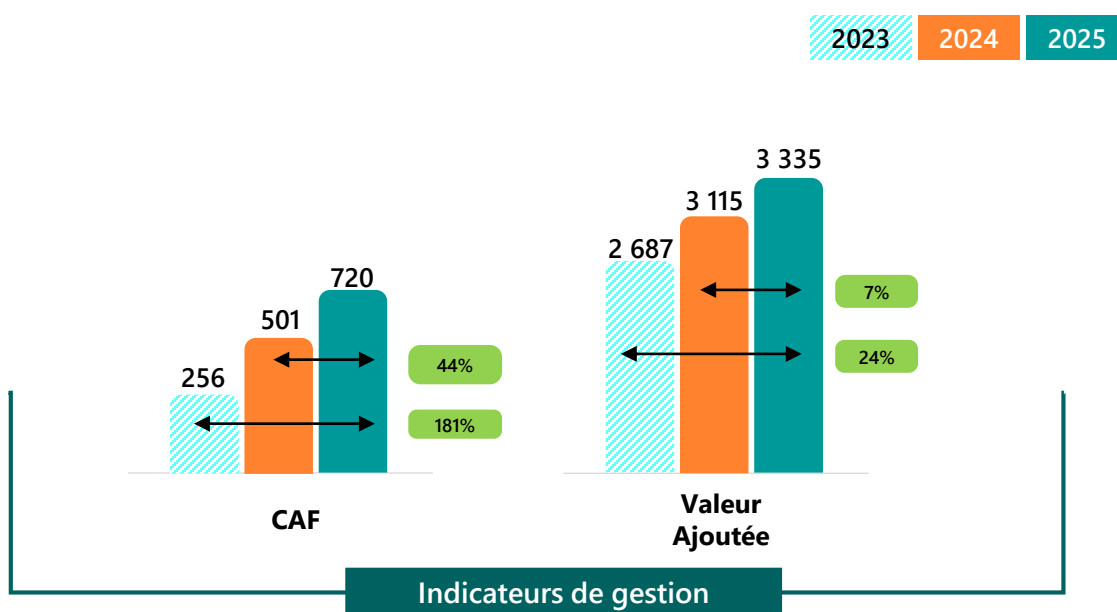
2025



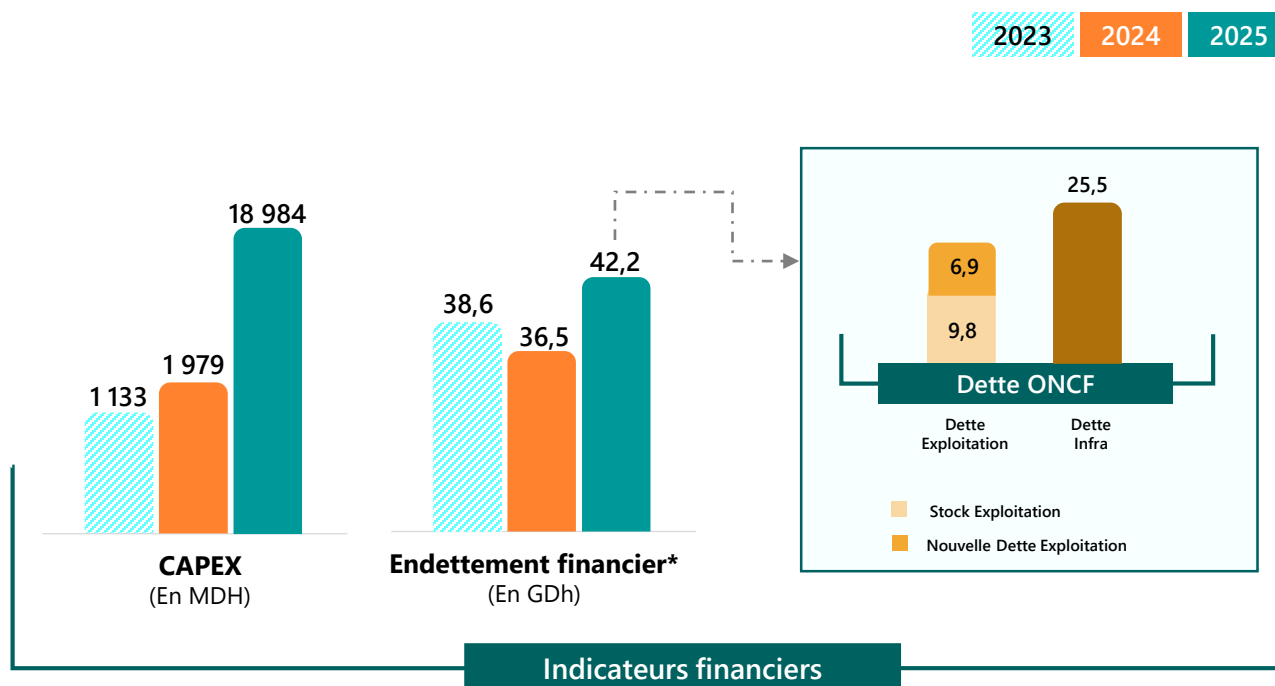
- Porté par une dynamique commerciale soutenue et la maîtrise des charges d'exploitation, l'EBITDA s'est élevé à **2 173 millions de dirhams** en 2025, contre 1 949 Millions de Dirhams en 2024, soit **une amélioration de 11 %**. Cette performance, en dépassement des projections du Business Plan de l'Office, confirme la solidité ainsi que l'efficacité du modèle d'exploitation ferroviaire marocain.
- Un Résultat d'Exploitation qui passe au positif**, en amélioration de **212 Millions de Dirhams** par rapport à 2024, témoignant de la performance de l'Office qui permet désormais d'absorber les charges d'amortissement de l'infrastructure. **Hors amortissement de l'infrastructure, le REX est bénéficiaire à hauteur de 1.318 Millions de Dirhams**, reflétant les excellentes performances de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

- **Un résultat financier de -1.287 Millions de Dirhams** contre **-1.122 Millions de Dirhams** enregistré en 2024, s'expliquant par les charges financières liées aux emprunts, dont une part substantielle relève du financement des programmes antérieurs de développement de l'infrastructure.
- **Un résultat net de -1.373 Millions de Dirhams** à fin décembre 2025, sous le poids des charges de capital de l'Infrastructure portées par l'ONCF. **En neutralisant ces charges, le résultat net de l'ONCF est bénéficiaire de 878 Millions de Dirhams.**



- Mesurant la contribution de l'ONCF à la production nationale (PIB), la **valeur ajoutée** a atteint **3.335 Millions de Dirhams** soit une progression de **7% par rapport à 2024**.
- Une **capacité d'autofinancement** de **720 Millions de Dirhams**, en augmentation de **44%** par rapport à celle enregistrée en 2024. **Hors frais financiers liés à l'infrastructure, la capacité d'autofinancement dépasse 1,6 Milliard de Dirhams**, permettant de soutenir le financement du programme d'investissement de l'ONCF.



(*) Encours Dette ONCF en CV MAD Hors Fonds Hasan II et Emprunt TVA

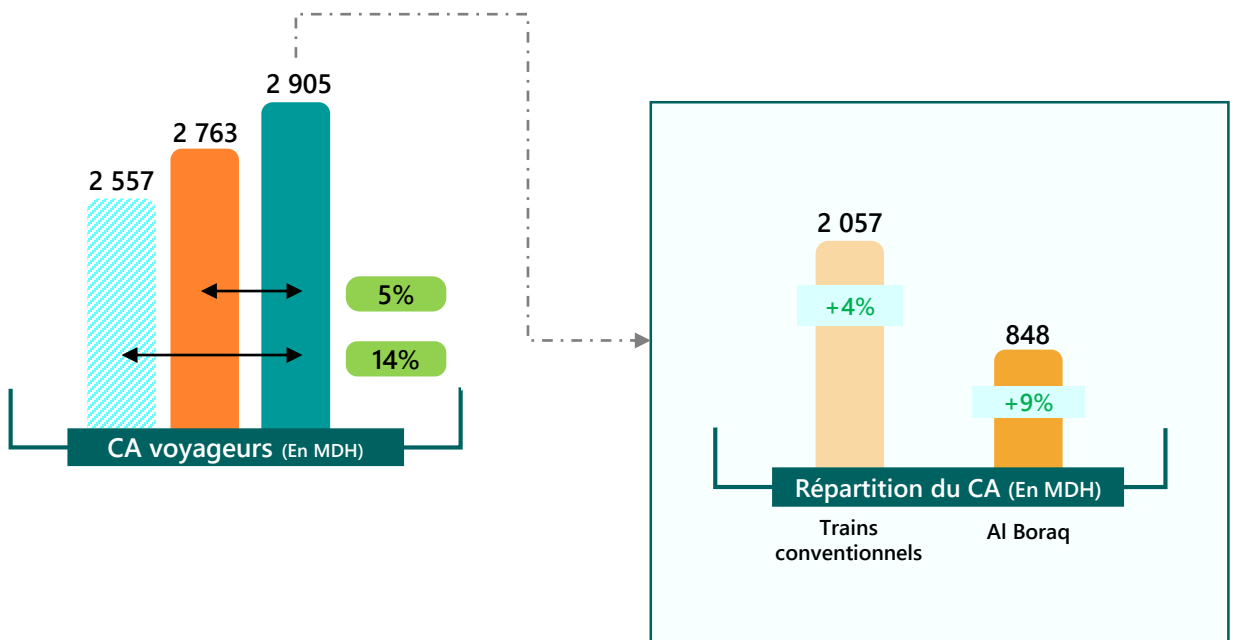
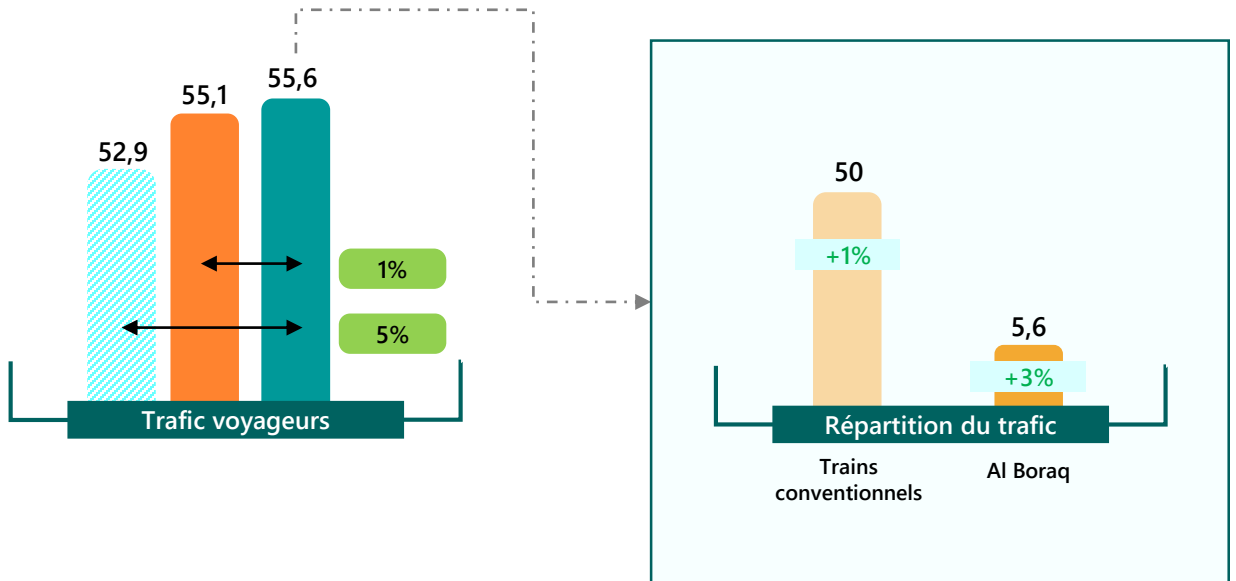
- **Des investissements d'environ 19 Milliards de Dirhams** en 2025, traduisant l'accélération du déploiement du nouveau cycle de développement de l'Office, sur les différentes composantes du projet, notamment les acquisitions foncières, les travaux de génie civil et sur les voies exploitées ainsi que les approvisionnements et équipements ferroviaires.

Par ailleurs, le taux d'engagement des marchés s'élève à 90%, témoignant d'un niveau de contractualisation avancé et de l'engagement effectif d'une part significative des dépenses programmées.

L'état d'avancement des projets engagés à l'horizon 2030 met en évidence des progrès significatifs, reflétant le respect des jalons définis et la bonne maîtrise des trajectoires de mise en œuvre.

- **Endettement en hausse en 2025**, atteignant **42,2 Milliards de Dirhams** contre 36,5 Milliards de Dirhams en 2024, en lien avec la mobilisation de financements pour soutenir le programme d'investissement 2025-2030, notamment les emprunts concessionnels destinés au programme d'acquisition du matériel roulant et l'émission obligataire « Green Bonds ».

1- Transport voyageurs: (En Millions)



Portée par une offre commerciale attrayante et un service en constante amélioration, l'activité voyageurs de l'ONCF a maintenu en 2025 sa dynamique de croissance. Cette évolution s'est traduite par une fréquentation soutenue, avec **55,6 millions de voyageurs** ayant choisi le train pour leurs déplacements, confirmant l'attractivité du mode ferroviaire comme solution de mobilité du quotidien. Cette performance s'est également traduite sur le plan financier, par un chiffre d'affaires voyageurs atteignant **2,9 milliards de dirhams**, en hausse de **5%** par rapport à l'exercice précédent. L'activité voyageurs représente près de **59%** du total des produits du trafic de l'année 2025.



Train à Grande Vitesse « AL BORAQ »

Symbole de l'excellence et de l'innovation durable, **Al Boraq**, premier train à grande vitesse du continent africain, a célébré en 2025 son **7^{ème} anniversaire**.

Avec **5,6 millions de voyageurs** transportés (**+3% vs 2024**) et un chiffre d'affaires de **848 millions de dirhams (+9% vs 2024)**, Al Boraq consolide sa position comme icône de la mobilité moderne au Maroc.

Trains conventionnels

Les trains **Al Atlas**, reliant les axes Fès-Casablanca-Marrakech, Tanger - Fès - Oujda - Nador et l'axe Casablanca - Khouribga - Safi, continuent de mieux répondre aux attentes des clients.

Quant aux **TNR**, cette offre continue à s'adapter en permanence aux besoins évolutifs de la clientèle avec un plan de transport adapté offrant une cadence de 30 minutes en période de pointe.

Ce sont **50 millions de voyageurs transportés** sur les trains Al ATLAS et TNR, en augmentation de **1%** par rapport à l'année 2024, qui avait enregistré 49,6 millions de passagers. Le chiffre d'affaires des trains conventionnels est passé de 1,98 milliards de dirhams en 2024 à **2,06 milliards de dirhams** en 2025, soit **une hausse de 4%**.

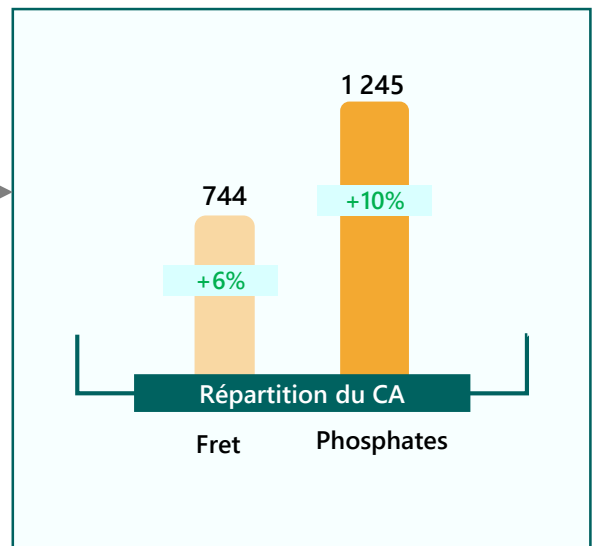
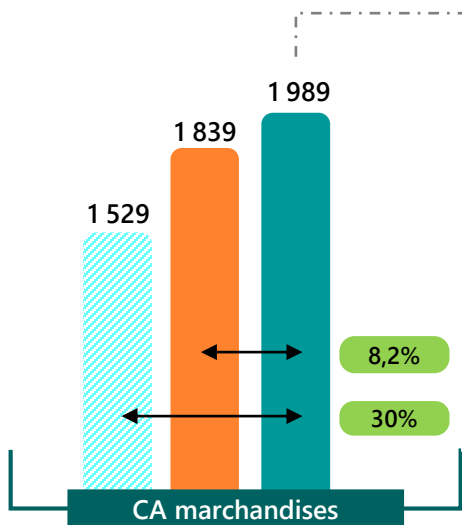
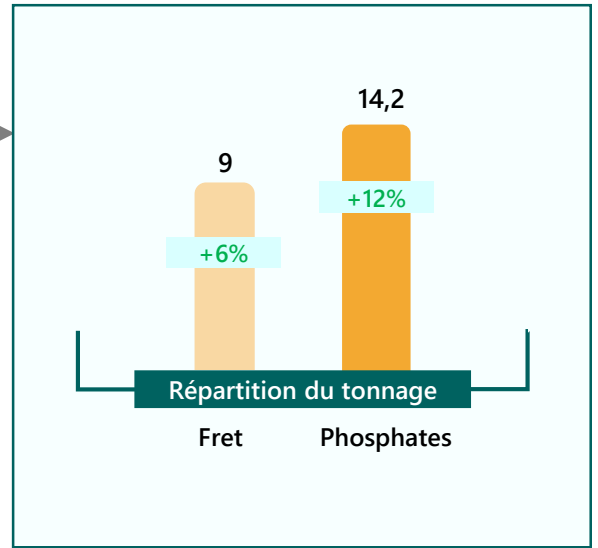
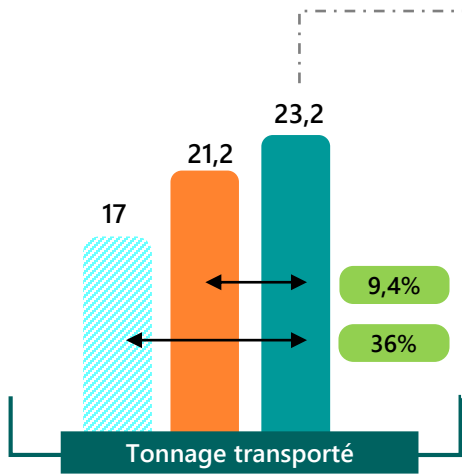


2023

2024

2025

2- Transport marchandises: (En Millions)



Le transport de marchandises a poursuivi en 2025 sa dynamique de croissance soutenue, confirmant sa résilience face aux effets de la conjoncture économique et témoignant de sa trajectoire de développement et de sa capacité à répondre aux besoins logistiques croissants. En 2025, l'Office a pu transporter plus de **23,2 Millions de tonnes de marchandises**, dont **39%** proviennent du trafic des phosphates.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de **1.989 Millions de Dirhams** en hausse de **8,2%** par rapport à 2024 et représentant **39%** du chiffre d'affaires global ONCF.

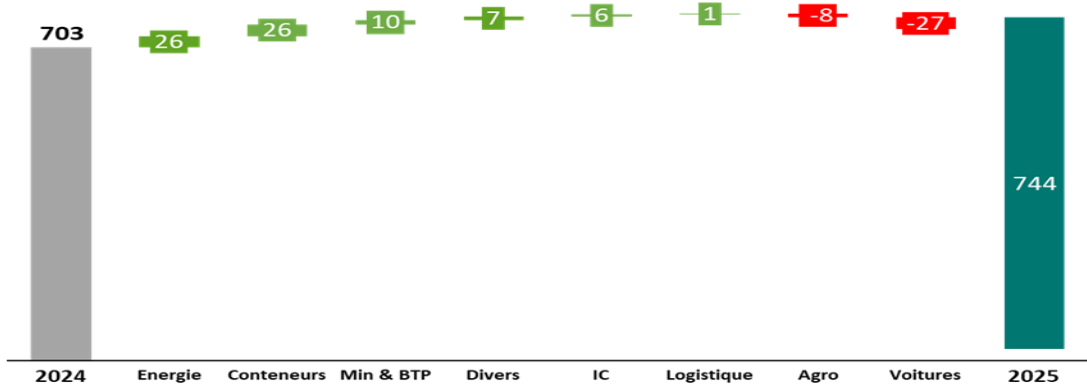
Fret (hors phosphates)

Avec plus de **9 Millions de tonnes** de marchandises transportées en 2025 contre **8,5 Millions** en 2024, le fret ferroviaire hors phosphates a enregistré en 2025, un chiffre d'affaires de **744 Millions de Dirhams**, contre **703 Millions de Dirhams** en 2024, grâce aux bonnes performances des segments énergie et conteneurs.

Ces réalisations renforcent l'attractivité du ferroviaire auprès des opérateurs économiques et consolident la position de l'ONCF en tant qu'acteur de premier plan du fret et de la logistique au Maroc.



Évolution du chiffre d'affaires fret par rubrique (En MDH)



Transport des phosphates

Le transport des phosphates a connu un véritable rebond en 2025, avec plus de **14,2 millions de tonnes** de phosphates transportées, soit **+12%** par rapport à l'année précédente, générant un chiffre d'affaires de **1,245 milliard de dirhams (+10%)**, suite à l'amélioration constatée au niveau de la demande de transport, aussi bien au niveau de l'axe Sud (+13% vs 2024) que de l'axe Nord (+10% vs 2024).



Durant le règne de **SA MAJESTE LE ROI QUE DIEU L'ASSISTE**, l'ONCF a pu concrétiser un ensemble de projets structurants, couronné par le projet emblématique du premier train à grande vitesse Al Boraq mis en service le 15 Novembre 2018.

Grâce à la clairvoyance de **SA MAJESTE LE ROI, QUE DIEU L'ASSISTE**, ces investissements ont permis de positionner le rail comme principal vecteur d'une mobilité durable, bas carbone, avec un réel impact socio-économique sur la collectivité. En témoigne, le nombre de voyageurs transportés en 2025 dépassant les 55,6 millions de voyageurs contre 38,5 millions en 2019, dont 5,6 millions de voyageurs sur Al Boraq contre 3 millions en 2019.

Conformément aux hautes instructions de **SA MAJESTE LE ROI, QUE DIEU L'ASSISTE**, l'ONCF entame un nouveau cycle de développement à l'horizon 2030 avec un **programme d'investissement ambitieux et optimisé de 96 Milliards DH** permettant une modernisation sans précédent du système ferroviaire du Royaume, incluant :

- **Le projet d'extension de la ligne à grande vitesse de Kénitra à Marrakech**, pour un investissement de 53 Milliards DH en infrastructures et équipements, hors matériel roulant ;
- **L'acquisition de 168 trains pour un montant de 29 Milliards DH**, destinés au renouvellement du parc existant de l'ONCF et à l'accompagnement des projets de développement ;
- **Le programme de maintien de la performance pour 14 Milliards DH**, dont 8 Milliards DH d'investissements en soutien au projet d'extension de la LGV et développement des infrastructures RER, et 6 Milliards DH pour la préservation de l'outil existant.

La mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse et le déploiement des nouveaux services de proximité de type « RER » devrait nettement améliorer la performance et la rentabilité de l'ONCF.

Ainsi, avec un trafic global attendu de près de 100 millions de voyageurs à l'horizon 2030, le chiffre d'affaires de l'ONCF devrait atteindre environ 10 milliards de dirhams, avec une marge opérationnelle supérieure à 5 milliards de dirhams, permettant à terme de préserver les équilibres financiers de l'Office et d'amorcer sa réforme institutionnelle.

NOUVEAU CYCLE DE DÉVELOPPEMENT

5

Extension de la LGV vers Marrakech

Le projet d'extension de la ligne à grande vitesse de Kénitra à Marrakech consiste en la réalisation de doubles voies pour grande vitesse en site propre, sur une longueur d'environ 430 Km, avec connexion de l'aéroport de Casablanca et des stades des villes de Rabat, Casablanca et Marrakech.

Avec ce nouveau projet, les temps de parcours seraient de 1h entre Tanger et Rabat, 1h40 entre Tanger et Casablanca et de 3h entre Tanger et Marrakech (gain de temps de plus de 2h). Le projet permettra aussi de relier Rabat à l'aéroport de Casablanca en 35 minutes en desservant également le nouveau stade de Benslimane. Il est prévu également un service à grande vitesse entre Fès et Marrakech avec un temps de parcours de 3h (avec des trains à grande vitesse circulant sur lignes classiques de Fès jusqu'au nord de Kénitra avant de continuer sur les nouvelles lignes à grande vitesse jusqu'à Marrakech).

La desserte ferroviaire du stade de Rabat, du nouveau stade de Benslimane, ainsi que le stade de Marrakech s'inscrivent dans le cadre des engagements pris avec la FIFA pour la gestion de la mobilité et des accès aux stades dans la perspective de la future coupe du monde 2030.



Service de proximité de type « RER »

L'extension de la LGV de Kénitra vers Marrakech permettra également de développer un vrai service de proximité, type « RER » sur la ligne conventionnelle dans les régions de Casablanca, Rabat et Marrakech, basé sur une cadence renforcée et une tarification adaptée, ce qui aura un impact réel sur la mobilité régionale. Ce nouveau service constitue une vraie réponse aux enjeux de la mobilité urbaine au sein de ces régions.

RER de Casablanca

L'offre globale au niveau de la région serait de 25 trains par heure, autour de 3 lignes métropolitaines « RER » de Benslimane jusqu'à Nouaceur avec connexion du nouveau stade et une cadence allant jusqu'à 1 train toutes les 7,5 mn entre Casa Voyageurs et Hub Nouaceur, une navette aéroport avec un train toutes les 15 mn et des Trains Régionaux vers Settat et Jadida avec 1 train toutes les 30 mn.

- Trains métropolitains « RER » : A horizon 2035, le nombre de déplacements attendus sur les lignes RER à horizon 2035 devrait atteindre 41 Millions par an, soit plus 8% de part de marché sur l'ensemble des Transports en Commun à Casablanca et plus de 16% de part de marché des TC sur Site Propre (RER, Tramway et BHNS). Cette part de marché s'élève à environ 35% en termes de voyageurs - km avec un parcours moyen estimé des RER qui représente plus de deux fois celui des autres TCSP.
- Trains Régionaux « TR » : A horizon 2035, le nombre de déplacements attendus sur les lignes TR au sein de la région de Casablanca devrait atteindre 12 Millions par an, dont 8 Millions pour Casa-Jadida et 5 Millions pour Casa-Settat.

RER de Rabat

L'offre globale au niveau de la région de Rabat serait ainsi de 14 trains par heure, autour d'une ligne métropolitaine « RER » de Kénitra à Skhirate avec 1 train toutes les 15 minutes en desservant le nouveau stade de Rabat et des TNR Casablanca – Kénitra avec 2 train par heure.

Le nombre de déplacements attendus sur les lignes RER à horizon 2035 devrait atteindre 25 Millions par an, soit plus 10% de part de marché sur l'ensemble des Transports en Commun dans la région de Rabat et plus de 14% de part de marché des TC sur Site Propre (RER, Tramway et BHNS). Cette part de marché s'élève à environ 30% en terme de voyageurs – km.

RER Marrakech

Le nouveau service prévu assurera un transport ferroviaire de proximité entre Marrakech et Benguerir, en desservant également le nouveau Stade de Marrakech. Les études de trafic pour cette desserte sont en cours.

Programme d'acquisition des nouveaux trains

Le nouveau cycle de développement de l'Office, comprend une composante dédiée à l'acquisition de nouveaux trains, pour une enveloppe globale de 29 Milliards de Dirhams.

Ce programme d'acquisition de 168 trains de nouvelle génération vise, d'une part, à renouveler la flotte existante de l'ONCF, et d'autre part, à accompagner la croissance du trafic ainsi que les projets de développement initiés à l'horizon 2030, notamment l'extension de la ligne à Grande Vitesse de Kénitra à Marrakech et le développement de nouveaux services ferroviaires de proximité type "RER" dans les principales régions du Royaume.

Ces marchés se détaillent comme suit :

- ❖ Marché relatif à l'acquisition de **18 Trains Grande Vitesse**, attribué au groupement constitué de la société Française ALSTOM Transport SA et d'ALSTOM Railways Maroc.
- ❖ Marché relatif à l'acquisition de **40 Trains Intervilles**, attribué à la société Espagnole Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles (CAF).
- ❖ Marché relatif à l'acquisition de **110 Trains RER (Trains Navette Rapides et Métropolitain)**, attribué à la société Sud-Coréenne Hyundai Rotem.

Conformément aux exigences de l'ONCF, ces marchés sont assortis d'engagements de compensation industrielle avec le développement d'activités industrielles au Maroc en accompagnement de l'écosystème industriel ferroviaire national, en ce compris la mise en place d'une usine locale de fabrication de trains RER dans la perspective de développer l'ambition export des trains à moyen et long terme.

L'attribution de ces marchés a également été accompagnée par la mobilisation de financements très concessionnels par les partenaires des pays d'origine, couvrant l'intégralité du montant des marchés.





6

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2025

ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		BRUT	AMORT & PROVIS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)		1.065.070.415,64	359.880.707,19	705.189.708,45	218.585.171,99
A	. Frais préliminaires				
C	. Charges à répartir sur plusieurs exercices	1.065.070.415,64	359.880.707,19	705.189.708,45	218.585.171,99
T	. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		842.591.819,50	715.346.443,12	127.245.376,38	92.906.615,31
F	. Immob. en recherche et développement	68.759.237,25	68.759.237,25		
	. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	684.412.224,53	562.346.261,05	122.065.963,48	70.368.698,90
	. Fonds commercial				
I	. Autres immobilisations incorporelles	89.420.357,72	84.240.944,82	5.179.412,90	22.537.916,41
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		108.315.246.567,28	30.998.651.927,08	77.316.594.640,20	59.780.543.436,41
M	. Terrains	2.788.350.399,69	22.583.884,62	2.765.766.515,07	2.779.035.649,07
O	. Constructions	48.461.692.524,26	11.439.090.457,62	37.022.602.066,64	37.362.183.645,96
B	. Installations techniques matériel et outillage	16.358.147.495,01	7.959.020.858,77	8.399.126.636,24	8.754.544.128,24
I	. Matériel de transport	17.829.555.913,04	11.000.421.673,19	6.829.134.239,85	7.103.954.374,40
L	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	690.300.355,37	577.535.052,88	112.765.302,49	65.772.018,22
I	. Autres immobilisations corporelles				
S	. Immobilisations corporelles en cours	22.187.199.879,91		22.187.199.879,91	3.715.053.620,52
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)		2.881.885.962,29	14.877.731,28	2.867.008.231,01	4.583.175.055,56
	. Prêts immobilisés	3.340.441,42	879.386,78	2.461.054,64	2.461.054,64
	. Autres créances financières	2.530.509.044,95	6.669.337,50	2.523.839.707,45	4.240.078.532,00
	. Titres de participation	348.036.475,92	7.329.007,00	340.707.468,92	340.635.468,92
	. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)		112.195.842,93		112.195.842,93	345.771.368,51
	. Diminution des créances immobilisées				
	. Augmentation des dettes de financières	112.195.842,93		112.195.842,93	345.771.368,51
TOTAL I (A+B+C+D+E)		113.216.990.607,64	32.088.756.808,67	81.128.233.798,97	65.020.981.647,78
STOCKS (F)		1.028.604.266,65	134.913.211,97	893.691.054,68	872.192.907,75
C	. Marchandises				
T	. Matières et fournitures consommables	968.663.461,12	128.932.547,74	839.730.913,38	805.392.149,75
I	. Produits en cours	8.537.283,51	5.980.664,23	2.556.619,28	2.432.000,37
F	. Produits intermédiaires et produits résiduels	51.208.912,32		51.208.912,32	64.174.147,93
	. Produits finis	194.609,70		194.609,70	194.609,70
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		2.836.586.422,60	455.794.947,51	2.380.791.475,09	1.919.071.121,24
I	. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	22.742.469,86	11.335.180,15	11.407.289,71	5.633.705,93
R	. Clients et comptes rattachés	712.737.789,89	170.617.594,42	542.120.195,47	509.284.501,92
C	. Personnel	4.418.967,91	553.325,08	3.865.642,83	3.962.879,58
U	. Etat	1.490.640.554,13		1.490.640.554,13	1.213.279.271,99
A	. Comptes d'associés				
L	. Autres débiteurs	590.244.260,81	273.288.847,86	316.955.412,95	186.910.761,82
A	. Comptes de régularis. Actif	15.802.380,00		15.802.380,00	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)		3.629.993.144,64		3.629.993.144,64	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)		969.302,08		969.302,08	1.449.614,92
(Eléments circulants)					
TOTAL II (F+G+H+I)		7.496.153.135,97	590.708.159,48	6.905.444.976,49	2.792.713.643,91
TRESORERIE - ACTIF					
R	. Chèques et valeurs à encaisser				
E	. Banques, T.G. et C.C.P	177.849.410,53		177.849.410,53	196.440.942,71
S	. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	26.961.953,61		26.961.953,61	30.297.556,59
O					
TOTAL III		204.811.364,14		204.811.364,14	226.738.499,30
TOTAL GENERAL I+II+III		120.917.955.107,75	32.679.464.968,15	88.238.490.139,60	68.040.433.790,99

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES			
	. Capital social ou personnel (1) (*)	47.188.788.626,56	43.954.679.784,91
	. Moins: actionnaires; capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	Dont verse.....		
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	. Ecarts de réévaluation		
	. Réserve légale		
	. Autres réserves	49.868.720,50	49.868.720,50
	. Report à nouveau (2)	-22.268.940.951,17	-20.896.027.653,87
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	. Résultat net de l'exercice (2)	-1.376.847.777,09	-1.372.913.297,30
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	23.592.868.618,80	21.735.607.554,24
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		12.161.800.579,58	221.668.002,19
	. Subventions d'investissement	12.161.800.579,58	221.668.002,19
	. Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)		45.720.834.112,14	41.170.480.898,71
	. Emprunts obligataires	12.718.379.999,41	11.743.676.665,71
	. Autres dettes de financement	33.002.454.112,73	29.426.804.233,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		59.239.463,42	57.668.594,03
	. Provisions pour risques	59.239.463,42	57.668.594,03
	. Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		811.023.020,06	645.735.591,16
	. Augmentation des créances immobilisées	72.420,00	14.490,00
	. Diminution des dettes de financement	810.950.600,06	645.721.101,16
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	82.345.765.794,00	63.831.160.640,33
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		5.408.662.899,36	2.645.362.733,24
	. Fournisseurs et comptes rattachés	3.705.476.622,48	1.481.184.751,79
	. Clients créditeurs, avances et acomptes	57.631.040,30	70.334.843,52
	. Personnel	139.918.842,76	143.559.481,70
	. Organismes sociaux	12.037.456,98	11.630.660,46
	. Etat	659.249.861,08	109.240.360,98
	. Comptes d'associés		
	. Autres créanciers	363.813.200,13	402.390.048,16
	. Comptes de régularisation - passif	470.535.875,63	427.022.586,63
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		442.534.708,58	249.342.432,66
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)		4.352.873,46	4.626.914,35
(Eléments circulants)			
	TOTAL II (F+G+H)	5.855.550.481,40	2.899.332.080,25
TRESORERIE - PASSIF			
	. Crédits d'escompte		
	. Crédits de trésorerie		750.000.000,00
	. Banques (solde créditeur)	37.173.864,20	559.941.070,41
	TOTAL III	37.173.864,20	1.309.941.070,41
TOTAL GENERAL I+II+III		88.238.490.139,60	68.040.433.790,99

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). Déficitaires (-)

(*) Dont :

. Capital (Article 10 du Dahir N° 163.225 du 6.8.63)

. Dotations en capital de l'Etat

32.437.300,53

47.156.351.326,03

32.437.300,53

43.922.242.484,38

	NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'Exercice 1	Concernant les exercices Précédents 2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	-Ventes de marchandises (en l'état)				
E	-Ventes de biens et services produits	5.149.353.205,19		5.149.353.205,19	4.820.240.225,50
X	Chiffre d'affaires				
P	-Variation des stocks de produits (+/-) (1)	-12.840.616,70		-12.840.616,70	-12.083.125,94
L	-Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	130.393.109,89		130.393.109,89	107.912.170,69
O	-Subventions d'exploitation				
I	-Autres produits d'exploitation	894.881,32		894.881,32	843.924,97
T	-Reprises d'exploitation: transfert de charges	182.472.699,88		182.472.699,88	65.813.882,84
A	TOTAL I	5.450.273.279,58		5.450.273.279,58	4.982.727.078,06
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
I	-Achats revendus (2) de marchandises				
O	-Achats consommés (2) de matières et fournitures	1.165.947.236,56	-149.633,09	1.165.797.603,47	1.152.541.963,08
N	-Autres charges externes	765.774.561,69	140.723,77	765.915.285,46	648.270.508,73
	-Impôts et taxes	29.359.892,61	983.628,00	30.343.520,61	30.358.634,32
	-Charges de personnel	1.315.213.604,36		1.315.213.604,36	1.202.194.723,41
	-Autres charges d'exploitation				
	-Dotations d'exploitation	2.011.095.839,37		2.011.095.839,37	1.999.733.790,75
	TOTAL II	5.287.391.134,59	974.718,68	5.288.365.853,27	5.033.099.620,29
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			161.907.426,31	-50.372.542,23
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	-Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	116.698.227,58		116.698.227,58	80.617.045,00
F	-Gains de change	100.724.781,47		100.724.781,47	20.562.826,06
I	-Intérêts et autres produits financiers	136.625.870,18		136.625.870,18	117.094.098,00
N	-Reprises financières: transferts de charges	1.386.112,12		1.386.112,12	106.732.122,20
A	TOTAL IV	355.434.991,35		355.434.991,35	325.006.091,26
V	CHARGES FINANCIERES				
C	-Charges d'intérêts	1.452.993.555,54		1.452.993.555,54	1.365.417.781,69
I	-Pertes de change	14.403.097,39		14.403.097,39	33.268.561,05
E	-Autres charges financières				
R	-Dotations financières	174.987.907,11		174.987.907,11	48.127.243,89
	TOTAL V	1.642.384.560,04		1.642.384.560,04	1.446.813.586,63
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-1.286.949.568,69	-1.121.807.495,37
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			-1.125.042.142,38	-1.172.180.037,60

(1) Variation de stocks: stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés: achats-variation de stocks.



	NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'Exercice 1	Concernant les exercices Précédents 2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)			-1.125.042.142,38	-1.172.180.037,60
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	-Produits des Cessions d'immobilisations	68.606.312,00		68.606.312,00	2.824.207,49
N	-Subvention d'équilibre				
O	-Reprises sur subventions d'investissement	83.526.754,61		83.526.754,61	92.383.062,16
N	-Autres produits non courants	41.550.872,03		41.550.872,03	57.326.456,87
	-Reprises non-courantes; transfert de charges	6.474.795,80		6.474.795,80	103.225.066,48
	TOTAL VIII	200.158.734,44		200.158.734,44	255.758.793,00
IX	CHARGES NON COURANTES				
	-Valeur nette d'amort. des immob. cédées	2.387.347,33		2.387.347,33	7.036.048,63
	-Subventions accordées				
A	-Autres charges non courantes	70.590.857,25		70.590.857,25	44.560.803,89
N	-Dotations non courantes aux amort. & aux provisions	365.121.544,57		365.121.544,57	392.153.488,18
	TOTAL IX	438.099.749,15		438.099.749,15	443.750.340,70
X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-237.941.014,71	-187.991.547,70
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			-1.362.983.157,09	-1.360.171.585,30
XII	Impôts sur les résultats	13.864.620,00		13.864.620,00	12.741.712,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			-1.376.847.777,09	-1.372.913.297,30
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			6.005.867.005,37	5.563.491.962,32
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			7.382.714.782,46	6.936.405.259,62
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			-1.376.847.777,09	-1.372.913.297,30



I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	+	. Ventes de marchandises (en l'état)	
	2	-	. Achats revendus de marchandises	
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	4.916.069.270,25
	3		. Ventes de biens et services produits	4.820.240.225,50
	4		. Variation de stock de produits	-12.083.125,94
	5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	107.912.170,69
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	1.800.812.471,81
	6		. Achats consommés de matières et fournitures	1.152.541.963,08
	7		. Autres charges externes	648.270.508,73
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	3.115.256.798,44
V	8	+	. Subventions d'exploitation	
	9	-	. Impôts et taxes	30.358.634,32
	10	-	. Charges de personnel	1.202.194.723,41
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1.882.703.440,71
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOIT. (IBE)	
	11	+	. Autres produits d'exploitation	843.924,97
	12	-	. Autres charges d'exploitation	
	13	+	. Reprises d'exploitation: Transferts de charges	65.813.882,84
	14	-	. Dotations d'exploitation	1.999.733.790,75
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-50.372.542,23
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	-1.121.807.495,37
VIII		=	RESULTAT COURANT (+/-)	-1.172.180.037,60
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	-187.991.547,70
	15	-	. Impôts sur les résultats	12.741.712,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	-1.372.913.297,30

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	1		RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-1.376.847.777,09	-1.372.913.297,30
			. Bénéfice +		
			. Perte -		
	2	+	. Dotations d'exploitation (1)	1.974.724.833,73	1.945.791.274,02
	3	+	. Dotations financières (1)	174.182.107,83	46.853.412,41
	4	+	. Dotations non-courantes (1)	163.844.740,32	186.570.995,98
	5	-	. Reprises d'exploitation (2)	65.425.311,19	12.194.123,15
	6	-	. Reprises financières (2)	100.000,00	101.581.939,94
	7	-	. Reprises non-courantes (2) (3)	83.696.395,07	195.608.128,64
	8	-	. Produits de cessions d'immobilisations	68.606.312,00	2.824.207,49
	9	+	. Valeur nette d'amort. des immob. cédées	2.387.347,33	7.036.048,63
I		=	CAPACITE AUTOFINANCEMENT (CAF)	720.463.233,86	501.130.034,52
	10	-	. Distributions de bénéfices		
II		=	AUTOFINANCEMENT	720.463.233,86	501.130.034,52

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice a	Exercice prec. b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
1. Financement Permanent	82.345.765.794,00	63.831.160.640,33		18.514.605.153,67
2. Actif immobilisé	81.128.233.798,97	65.020.981.647,78	16.107.252.151,19	
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	1.217.531.995,03	-1.189.821.007,45		2.407.353.002,48
4. Actif circulant	6.905.444.976,49	2.792.713.643,91	4.112.731.332,58	
5. Passif circulant	5.855.550.481,40	2.899.332.080,25		2.956.218.401,15
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	1.049.894.495,09	-106.618.436,34	1.156.512.931,43	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF)	167.637.499,94	-1.083.202.571,11	1.250.840.071,05	

II-EMPLOIS ET RESSOURCES

I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	AU 31 DECEMBRE 2025		AU 31 DECEMBRE 2024	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT (A)		720.463.233,86		501.130.034,52
.Capacité d'autofinancement		720.463.233,86		501.130.034,52
-Distributions de bénéfices				
. CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		1.784.903.066,55		1.666.276.555,59
.Cessions et réduction d'immobilisations incorporelles				
.Cessions et réduction d'immobilisations corporelles		68.606.312,00		2.824.207,49
.Réduction d'immobilisations				
.Cessions et réduction d'immobilisations financières				
.Récupérations sur créances immobilisées		1.716.296.754,55		1.663.452.348,10
. AUGMENTAT. DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		15.257.768.173,85		819.062.940,00
. Dotation en capital		3.234.108.841,65		666.000.000,00
. Autres capitaux propres et assimilés		12.023.659.332,00		153.062.940,00
. AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		8.828.632.378,81		1.115.803.536,85
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		26.591.766.852,87		4.102.273.066,96
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
. ACQUISITIONS ET AUGMENTAT. D'IMMOBILISATIONS (E)	19.571.425.965,08		2.254.924.697,85	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles	71.510.106,80		51.244.014,76	
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	19.497.843.858,28		2.196.497.683,09	
. Acquisitions d'immobilisations financières	2.072.000,00		7.183.000,00	
. Augmentation des créances immobilisées				
. REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (F)				
. REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	3.879.474.140,90		2.044.257.511,65	
. EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	733.513.744,41		80.472.284,67	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	24.184.413.850,39		4.379.654.494,17	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	1.156.512.931,43			543.230.419,47
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	1.250.840.071,05		265.848.992,26	
TOTAL GENERAL	26.591.766.852,87	26.591.766.852,87	4.645.503.486,43	4.645.503.486,43

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES A L'ONCF AU 31-12-2025

I - ACTIF IMMOBILISE

A - EVALUATION A L'ENTREE

1- Immobilisations en non-valeur:

Les emplois en non-valeur correspondent essentiellement aux charges à répartir sur plusieurs exercices, ils comprennent :

a- Commissions de garantie de l'Etat sur les emprunts extérieurs :

Les commissions de garantie de l'Etat, liées aux emprunts extérieurs contractés par l'Office, pour un montant brut de 803 millions de Dirhams au 31/12/2025 sont inscrites en charges à répartir sur plusieurs exercices et amorties sur 5 ans sous forme de dotations financières.

b- Autres charges à répartir sur plusieurs exercices :

Les autres charges à répartir sur plusieurs exercices, composées principalement :

a- des frais d'organisation et d'études à caractère général, sont étalés sur 5 ans au maximum.

b- des dépenses engagées par l'ONCF dans le cadre des conventions de partenariat ONCF/Collectivités Territoriales pour réaliser des ouvrages d'art, dont les collectivités territoriales sont propriétaires, (ponts routes; passerelles pour piétons ; etc.).

Ces ouvrages d'art sont destinés à être transférés, à titre gratuit, aux collectivités territoriales. Ces dernières doivent assumer, ultérieurement, la responsabilité de leur maintien en bon état selon les normes prescrites par la réglementation en vigueur : maintenance, entretien, réparation, réhabilitation...

Ces dépenses sont inscrites en « immobilisation en non-valeurs » car la réalisation de ces ouvrages contribue à l'amélioration des performances de l'Office en termes de sécurité des voyageurs, de baisse des accidents, de fluidité du trafic et même d'image commerciale de l'entreprise.

Par conséquent, ces ouvrages constituent des investissements qui profitent aux exercices futurs et répondent à la condition justifiant l'immobilisation en non-valeurs de la charge correspondante au compte 2128 « Autres charges à répartir sur plusieurs exercices ».

Ces dépenses sont amorties sur une durée de 5 ans et comme il s'agit de dépenses non liées au cycle d'exploitation, les dotations aux amortissements sont imputées en « dotations non courantes ».

Le caractère non courant est également justifié par le fait que ces charges ne relèvent pas de l'activité ordinaire de l'ONCF vu qu'elles n'ont pas un caractère récurrent.

Les reprises sur subventions reçues des collectivités territoriales au titre de ces ouvrages sont enregistrées parmi les produits non courants.

2- Immobilisations incorporelles et corporelles:

2.1. Evaluation des investissements

Les investissements sont évalués en comptabilité générale et analytique :

- à leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.
- à leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.

2.2. Immobilisations obtenues en « crédit-bail »

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'investissement et pour faire face aux besoins en matériel roulant destiné au transport Voyageurs et Fret, l'ONCF a conclu des contrats d'acquisition du matériel roulant. Certains contrats, ayant fait l'objet d'un financement par leasing, ont été transférés à la société de leasing. De ce fait, les immobilisations y afférentes ne font pas partie de l'actif immobilisé de l'Office et les écritures comptables du financement par leasing sont passées conformément au CGNC.

3- Immobilisations financières :

Les prêts immobilisés représentent principalement les prêts consentis au personnel pour l'acquisition ou la construction de logements. Ces prêts sont inscrits au bilan pour leur valeur nominale. Les autres créances financières représentent principalement :

- les dotations et créances à recevoir de l'Etat ;
- les créances rattachées aux sociétés en participations de l'ONCF.

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leurs prix d'achat.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Taux et durées d'amortissement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées variant en fonction des catégories d'immobilisations. Les taux d'amortissement utilisés correspondent à ceux préconisées par l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

Les réhabilitations du matériel roulant sont amorties sur la base de durées d'utilité définies par le Pôle Maintenance Matériel.

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

Les provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées en fonction de la situation nette et de la rentabilité des sociétés dans lesquelles l'ONCF détient des titres de participation.

3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif (éléments permanents) : Les écarts de conversion actif relatifs aux éléments à caractère permanent, sont calculés par différence entre le montant des dettes de financement (ou créances immobilisées) libellées en monnaies étrangères évaluées au cours de comptabilisation initiale (valeur historique) et leur actualisation au cours de ces monnaies à la date de clôture, c'est à dire au 31-12-2023. Le montant figurant à l'actif représente les pertes de change latentes relatives aux dettes de financement (ou pertes de change latentes relatives aux créances immobilisées).

II - ACTIF CIRCULANT

A - EVALUATION A L'ENTREE

1.1. Stocks Achats :

Les matières et fournitures figurent dans les stocks pour leur coût global d'acquisition qui comprend, s'il y a lieu, en plus du prix d'achat, les droits de douane et autres frais accessoires y afférents. Après chaque entrée, le stock est valorisé au prix moyen pondéré.

1.2. Stocks de vieilles matières :

Les vieilles matières (rails, appareils de voie, pylônes caténaires, etc.) font l'objet d'un inventaire physique par les Unités de Production de l'ONCF et constatées en stock en attendant soit leur cession aux tiers, soit leur utilisation, après régénération, dans le processus de production de l'ONCF (entretien courant, renouvellement de l'infrastructure et production immobilisée). Ce stock est valorisé en utilisant le prix unitaire historique. Ce prix a été calculé en 2012 sur la base du prix de la ferraille à l'international au 31-12-2012.

1.3. Stocks de services en cours :

Ces stocks sont évalués à leur coût de production qui est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la réalisation des travaux.

2- Créances :

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :

La provision pour dépréciation des stocks des matières tient compte de la durée de détention des articles stockés par l'office. Ainsi, tout article détenu par l'office pendant une période de 5 ans et plus, exception faite des articles stratégiques, fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Cette durée de détention est raisonnable compte tenu des stocks de sécurité, des cycles d'entretien et de révision du matériel et des installations ferroviaires, ainsi que des délais de réapprovisionnement de l'ONCF.

En fin d'exercice, le stock de vieilles matières est évalué sur la base du prix de la ferraille à l'international.

La provision pour dépréciation de ce stock est déterminée en comparant le prix de la ferraille à l'international avec le prix historique.

Les provisions pour dépréciation des créances de l'actif circulant sont déterminées sur la base aussi bien de l'ancienneté des créances que du doute pesant sur le recouvrement de certaines d'entre elles. En effet, pour l'ancienneté, une méthode a été définie suivant la catégorie des clients et en tenant compte de l'antériorité des créances.

Ces provisions sont constituées hors TVA.

2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif (Eléments circulants) :

Les écarts de conversion actifs relatifs aux éléments circulants (dettes du passif circulant ou créances de l'actif circulant) sont déterminés suivant la même méthode que celle décrite au point I.B.3.

III - FINANCEMENT PERMANENT

A - EVALUATION A L'ENTREE

1- Dettes de financement

Les dettes de financement permanent figurent au bilan à leur valeur nominale pour celles libellées en Dirhams et, au cours de la date de clôture, pour celles libellées en monnaies étrangères

2- Subventions d'investissement

Dans le cadre du partenariat de l'ONCF avec les Collectivités Locales et/ou des tiers, des conventions sont conclues pour la réalisation de divers projets. Ces conventions prévoient la participation des dits tiers au financement de ces projets dont la réalisation est confiée à l'ONCF.

Les montants encaissés au titre de ces subventions sont comptabilisés au compte « 131 Subventions d'investissement » et repris au compte « 7577 Reprises sur subventions d'investissements » sur une période de 5 ans. Cette durée a été retenue compte tenu des difficultés, de la lourdeur d'application et du suivi de l'étalement de ces subventions proportionnellement aux dotations aux amortissements des immobilisations y afférentes.

La subvention d'investissement octroyée par le Gouvernement Français et ayant pour objet le financement des études du projet du train à grande vitesse entre Casablanca et Tanger, a été reprise sur une période de 5 ans à compter de l'exercice 2015, date d'achèvement des études, pour la part utilisée à ladite date. Ce traitement a été retenu vu les difficultés et la lourdeur d'application et de suivi de l'étalement de cette subvention proportionnellement aux quotes-parts équivalentes aux dotations aux amortissements de ces études.

En effet, les études faisant objet de cette subvention, inscrites au 31 décembre 2024 en immobilisations corporelles en cours, seront rattachées au coût de chacune des immobilisations composant ce projet et seront ainsi amorties, dès la mise en service de chaque immobilisation, selon des durées multiples (périodes allant de 10 à 75 ans).

Sur le plan fiscal, les subventions d'investissement encaissées ont été reprises en totalité sur le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges :

Les provisions durables pour risques et charges sont constituées par :

- Les provisions pour litiges (personnel, tiers, accidents ferroviaires) ;
- Les provisions pour propre assureur liées aux accidents de travail (rentes viagères et rachats).
- Les provisions sur les dettes financières en devises;

a- Les provisions pour litiges et provisions pour propre assureur :

Ces provisions font l'objet d'ajustements : en cas d'augmentation, elles font l'objet de dotations nouvelles et en cas de diminution, elles font l'objet de reprises par les comptes correspondants.

b- Les provisions sur les dettes financières en devises :

L'évaluation des provisions sur les dettes financières en devises a été limitée à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Ces provisions sont reprises en totalité en début d'exercice pour constater la nouvelle dotation en fin d'exercice.

2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif (éléments permanents):

Les écarts de conversion passifs sont calculés par différence entre le montant des dettes de financement (ou créances immobilisées) libellées en monnaies étrangères évaluées au cours de comptabilisation initiale (valeur historique) et leur actualisation au cours de ces monnaies à la date de clôture, c'est à dire au 31-12-2025. Le montant figurant au passif représente les gains de change latents relatifs aux dettes de financement (ou aux créances immobilisées).

IV - PASSIF CIRCULANT

A - EVALUATION A L'ENTREE

Les dettes du passif circulant figurent au bilan à leur valeur nominale pour celles libellées en Dirhams et au cours de la date de clôture pour celles libellées en monnaies étrangères.

B - CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges :

Ces provisions sont constituées pour faire face aux risques et charges suivants :

- les pertes de change sur dettes du passif circulant ;
- les congés payés dus au personnel ;
- les risques momentanés liés aux fournisseurs ;

2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif (éléments circulants) : Les écarts de conversion passifs relatifs aux éléments circulants (dettes du passif circulant ou créances de l'actif circulant) sont déterminés suivant la même méthode que celle décrite au point III.B.2.

V - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Immobilisations antérieures à 1963 : En application du dahir de création de l'ONCF et aux dispositions du Décret Royal n° 681-67 du 29 Décembre 1967, les immobilisations antérieures au 1er Janvier 1963 héritées des anciennes concessions de Chemins de Fer ne figurent pas dans le bilan de l'ONCF et ne subissent aucun amortissement.

La valeur de ces immobilisations, sur la base de la situation extracomptable tenue par l'ONCF, est estimée à 1209,4 Millions de Dirhams au 31/12/2025.

ETAT DES DEROGATIONS

Nature des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<p>Le montant de la dotation aux provisions sur les dettes financières en devises a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ la stratégie de couverture de risque de change à l'Office est basée sur une politique d'endettement en quasi-totalité libellée en euro, en dollar et en d'autres monnaies indexés sur le dollar; · les échéances des emprunts dans l'une et l'autre devise sont proches, voire concomitantes ; · ces deux monnaies ont tendance à fluctuer dans des sens opposés. 	Impact positif sur le résultat financier de 112 MDH.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Comme prescrit par la loi comptable et le CGNC, cette dérogation contribue à l'atteinte de l'image fidèle.	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENT DE METHODES

Nature des changements	Justifications des changements	Influence des changements sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DETAIL DES NON - VALEURS

Compte Principal	Intitulés	Montant
211	* Frais préliminaires	Neant
2116	- Frais de prospection	-
2117	- Frais de publicité	-
212	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1.065.070.415,64
21211	- Frais d'acquisition d'immobilisation	-
2125	- Frais d'émission des emprunts	803.410.539,19
2128	- Autres charges à répartir	261.659.876,45
213	* Prime de remboursement des obligations	Neant
	TOTAL	1.065.070.415,64

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Nature	Montant brut début de l'exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin de l'exercice
		Acquisition	Production par l'Ent. Pour elle-même	Virements (1)	Cession	Retrait	Virements (1)	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	501.032.290,18	733.513.744,41				169.475.618,95		1.065.070.415,64
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	501.032.290,18	733.513.744,41				169.475.618,95		1.065.070.415,64
- Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	771.081.712,70	71.510.106,80		88.868.610,31			88.868.610,31	842.591.819,50
- Immobilisations en recherche et développement	68.759.237,25							68.759.237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	595.543.614,22			88.868.610,31				684.412.224,53
- Fonds commercial								
- Autres immobilisations incorporelles	106.778.861,23	71.510.106,80					88.868.610,31	89.420.357,72
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89.421.899.995,34	19.367.450.748,39	130.393.109,89	1.024.239.357,13	480.952.670,73	123.544.615,61	1.024.239.357,13	108.315.246.567,28
- Terrains	2.801.619.533,69			-13.267.694,00	1.440,00			2.788.350.399,69
- Constructions	47.995.450.728,23			466.241.796,03				48.461.692.524,26
- Inst. techniques, matériel et outillage	16.216.411.737,18	1.458.241,76		179.037.042,52		38.759.526,45		16.358.147.495,01
- Matériel de transport	18.066.012.964,90			325.336.733,70	480.951.230,73	80.842.554,83		17.829.555.913,04
- Mobilier, matériel de bureau et aménag.	627.351.410,82			66.891.478,88		3.942.534,33		690.300.355,37
- Autres immobilisations corporelles								
- Immobilisations corporelles en cours	3.715.053.620,52	19.365.992.506,63	130.393.109,89				1.024.239.357,13	22.187.199.879,91
TOTAL GENERAL	90.694.013.998,22	20.172.474.599,60	130.393.109,89	1.113.107.967,44	480.952.670,73	293.020.234,56	1.113.107.967,44	110.222.908.802,42

(1) Virements des immobilisations en cours à terminées (y compris reprises compte à compte)

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	282.447.118,19	246.909.207,95	169.475.618,95	359.880.707,19
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	282.447.118,19	246.909.207,95	169.475.618,95	359.880.707,19
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	678.175.097,39	37.171.345,73		715.346.443,12
- Immobilisations en recherche et développement	68.759.237,25			68.759.237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	525.174.915,32	37.171.345,73		562.346.261,05
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	84.240.944,82			84.240.944,82
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29.641.356.558,93	1.959.505.307,16	602.209.939,01	30.998.651.927,08
- Terrains	22.583.884,62			22.583.884,62
- Constructions	10.633.267.082,27	806.169.126,48	345.751,13	11.439.090.457,62
- Installations techniques, matériel et outillage	7.461.867.608,94	533.437.603,43	36.284.353,60	7.959.020.858,77
- Matériel de transport	10.962.058.590,50	600.136.391,35	561.773.308,66	11.000.421.673,19
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements	149.627.338,90	19.762.185,90	3.806.525,62	165.582.999,18
- Matériel informatique	411.952.053,70			411.952.053,70
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	30.601.978.774,51	2.243.585.860,84	771.685.557,96	32.073.879.077,39

TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produits de cessions	plus-values	moins-values
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)-(4)	(6)	(7)=(6)-(5)	(8)=(5)-(6)
	212	169.475.618,95	169.475.618,95				
	231	1.440,00		1.440,00	61.166.250,00	61.166.250,00	
	232		345.751,13	-345.751,13			345.751,13
	233	38.759.526,45	36.284.353,60	2.475.172,85			2.475.172,85
	234	561.793.785,56	561.773.308,66	20.476,90	7.440.062,00	7.419.585,10	
	235	3.942.534,33	3.806.525,62	136.008,71			136.008,71
TOTAUX		773.972.905,29	771.685.557,96	2.287.347,33	68.606.312,00	68.585.835,10	2.956.932,69

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin de l'exercice
		d'exploitation	financieres	Non courantes	d'exploitation	financieres	Non courantes	
1- Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	12.977.731,28		2.000.000,00			100.000,00		14.877.731,28
2- Provisions réglementées								
3- Provisions durables pour risques et charges	57.668.594,03			1.740.509,85			169.640,46	59.239.463,42
SOUS TOTAL (A)	70.646.325,31		2.000.000,00	1.740.509,85		100.000,00	169.640,46	74.117.194,70
4- Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	653.731.348,45	36.371.005,64			99.394.194,61			590.708.159,48
5- Autres provisions pour risques et charges	249.342.432,66		805.799,28	201.276.804,25	1.299.060,15	1.286.112,12	6.305.155,34	442.534.708,58
6- Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	903.073.781,11	36.371.005,64	805.799,28	201.276.804,25	100.693.254,76	1.286.112,12	6.305.155,34	1.033.242.868,06
TOTAL (A + B)	973.720.106,42	36.371.005,64	2.805.799,28	203.017.314,10	100.693.254,76	1.386.112,12	6.474.795,80	1.107.360.062,76

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	(¹) Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE								
.Prêts immobilisés	3.340.441,42	2.423.662,03	37.392,61	879.386,78				
.Autres créances financières	2.530.509.044,95	2.316.577.131,58	206.414.955,49	7.516.957,88		2.517.004.393,82		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT								
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	22.742.469,86		11.407.289,71	11.335.180,15	1.691.303,09	2.281.977,08		
.Clients et comptes rattachés	712.737.789,89		511.416.982,24	201.320.807,65	26.517.040,75	285.967.211,55	3.026.490,39	
.Personnel	4.418.967,91		332.019,94	4.086.947,97				
.Etat	1.490.640.554,13		494.253.869,86	996.386.684,27		1.490.640.554,13		
.Comptes d'associés								
.Autres débiteurs	590.244.260,81		260.714.664,42	329.529.596,39		184.037.373,81	60.982.552,90	
.Comptes de régularisation Actif	15.802.380,00		15.802.380,00					

(¹) : il s'agit principalement des créances contentieuses ou douteuses totalement provisionnées.

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison Sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	
EDITIONS MAROCAINES ET INTERNATIONALES	(1)	480.000,00	12,13	61.152,00	-	-	-	-	-
SOCICA	(2)	956.760,00	22,56	127.255,00	-	31/12/2024	16.418.792,20	144.304,24	26.748.811,52
CTE UN DES JEUNES	(2)	739.200,00	5,68	25.000,00	-	31/12/2024	2.492.514,66	-17.922,47	3.094.156,34
CTE DEUX DES JEUNES	(2)	1.458.000,00	4,63	35.000,00	-	31/12/2024	8.313.483,26	-61.151,36	15.499.850,06
SOIMEN (*)	(2)	387.000,00	10,47	40.500,00	-	-	-	-	-
SOCIÉTÉ DIAFA	(3)	200.000,00	20,05	40.100,00	-	-	-	-	-
SOCIÉTÉ CARRE	(5)	44.543.400,00	95,63	44.080.165,00	44.080.165,00	31/12/2025	51.041.350,82	22.599.380,00	-
LIPEE	(6)	247.702.400,00	24,99	4.277.000,00	4.277.000,00	31/12/2025	790.926.459,32	63.981.761,49	-
SOCIÉTÉS DES BASALTES MAROCAINS	(7)	4.000.000,00	99,32	10.283.000,00	10.283.000,00	31/12/2025	74.139.182,00	43.086.838,39	-
SCIF	(8)	44.232.525,00	19,96	4.795.150,00	4.795.150,00	31/12/2025	333.708.830,28	51.236.148,26	-
SOCIÉTÉ LA MAMOUNIA	(9)	341.146.300,00	10,00	62.026.600,00	62.026.600,00	31/12/2025	581.776.652,07	147.366.765,33	-
STÉ NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC	(10)	15.715.628.500,00	0,08	5.000.000,00	-	31/12/2025	29.719.159.185,71	1.056.342.497,28	-
STÉ SUPRATOURS	(11)	160.000.000,00	100,00	159.999.500,00	159.999.500,00	31/12/2025	258.765.640,88	38.621.611,29	51.041.193,45
STÉ CASA TRANSPORTS	(12)	5.301.000.000,00	1,69	10.000.000,00	10.000.000,00	31/12/2025	2.692.091.368,51	-123.150.161,91	-
STÉ DE GESTION DE L'HÔTEL MICHELIFEN D'IFRANE	(14)	10.000.000,00	20,00	2.000.000,00	-	31/12/2025	3.581.300,99	-5.524.501,85	-
INSTITUT DE FORMATION FERROVIAIRE	(15)	3.300.000,00	50,00	1.650.000,00	1.650.000,00	31/12/2025	23.733.729,76	3.471.550,48	-
SNMRCV	(16)	22.000.000,00	60,00	13.200.000,00	13.200.000,00	31/12/2025	29.490.383,40	2.547.372,00	-
STÉ SUPRATOURS TRAVEL	(17)	5.000.000,00	100,00	24.324.053,92	24.324.053,92	31/12/2025	31.553.394,03	6.267.861,99	5.104.510,11
STÉ INFRAWAY-MAROC SA	(18)	4.000.000,00	100,00	4.000.000,00	4.000.000,00	31/12/2025	27.584.608,40	11.239.608,42	15.110.706,10
SCITPUM	(19)	5.000.000,00	40,00	2.000.000,00	2.000.000,00	31/12/2025	5.130.876,69	130.872,69	-
PLIZ SA	(20)	300.000,00	24,00	72.000,00	72.000,00	31/12/2025	-	-	-
TOTAL				348.036.475,92	340.707.468,92				116.698.227,58

(1) Imprimerie, typo-offset, papeterie et reliure

(2) Sociétés civiles immobilières

(3) Activité hôtelière et touristique (société en cours de liquidation)

(4) Activité hôtelière

(5) Transport de détail et groupage de marchandises

(6) Analyses, études et contrôles dans les domaines des réalisations de génie civil et toute technologie

(*) Société Civile Immobilière de la Maison des Etudiants du Maroc

(7) Extraction et production de basaltes et gravettes

(8) Construction de locomotives, voitures à voyageurs, wagons, hortillages à gaz et gros travaux de chaudronnerie

(9) Extension, rénovation et exploitation de l'hôtel MAMOUNIA

(10) Construction et exploitation des automates

(11) Société Supratours a été créée en 2006, son activité est le transport des voyageurs, le rail - route, la messagerie.....

(12) Société nouvellement créée fin 2008 qui a pour objet la préparation et la réalisation des grands projets de transports dans le périmètre du Grand Casablanca

(14) Site de gestion de l'hôtel Michelifen d'Ifrane créé en 2010

(15) Institut de Formation Ferroviaire

(16) Société Marocaine de Maintenance des Trains à Grande Vitesse

(17) Agence de Voyage

(18) Site de sécurisation des chantiers de la maintenance et des travaux d'infrastructure

(19) SA chargée de la gestion de Transport Urbain de l'agglomération de Marrakech

(20) Site Parc Logistique et industriel intégré de Zhenia SA

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d' un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DETTES DE FINANCEMENT								
.Emprunts obligataires	12.718.379.999,41	12.627.483.332,74	90.896.666,67					
.Autres dettes de financement	33.002.454.112,73	31.393.501.608,54	1.608.952.504,19		25.038.397.058,56	1.000.000.000,00		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
.Fournisseurs et comptes rattachés	3.705.476.622,48		3.207.410.880,64	498.065.741,84	1.556.058.870,13	12.576.963,36	137.023.827,51	
.Clients créditeurs, avances et acomptes	57.631.040,30		57.631.040,30					
.Personnel	139.918.842,76		138.925.710,44	993.132,32				
. Organismes sociaux	12.037.456,98		12.037.456,98			11.984.175,64		
. Etat	659.249.861,08		659.249.861,08			659.249.861,08		
.Comptes d'associés								
.Autres créanciers	363.813.200,13		357.238.197,89	6.575.002,24			33.583.406,00	
.Comptes de régularisation - passif	470.535.875,63		470.535.875,63		118.648.300,03			

TABLEAU DES SURETTES REELLES DONNEES

TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sureté donnée à la date de clôture

TABLEAU DES SURETTES REELLES RECUES

TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)
- Personnel	3.331.441,42	2	--	Prêts hypothécaires au personnel pour l'acquisition de logements.

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sùreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sùretés reçues)

NB:

L'ONCF bénéficie de la garantie de l'Etat et de la SNGFE sur certains emprunts à long terme.

-L'encours au 31 Décembre 2025 des Emprunts garantis par l'ETAT s'élève à 30 156 Millions de Dirhams.

-L'encours au 31 Décembre 2025 des Emprunts garantis par la SNGFE s'élève à 11 000 Millions de Dirhams.

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions . Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires . Autres engagements donnés - - - -	158.029.382,55	82.617.463,95
TOTAL (1)	158.029.382,55	82.617.463,95
(1) Dont engagements à l'égard d'entrprises liées.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions (cautions bancaires)	12.156.720.802,19	1.412.616.412,87
. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	32.815.214.728,92	5.582.800.000,00
TOTAL	44.971.935.531,11	6.995.416.412,87

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT - BAIL

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des redevances des exercices précédents	Montant des redevances de l'exercice	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							à moins d'un an	à plus d'un an		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
15 Locomotive Diésel Électrique	15/12/2013	180	251.434.922,93	25 ans	287.807.584,43	25.960.985,98	25.960.985,98	49.758.558,45	2.514.349,23	Dossier 122354S0
5 Locomotive Diésel Électrique	05/01/2014	180	78.766.040,59	25 ans	89.457.244,04	8.132.697,24	8.132.697,24	16.265.394,48	787.600,41	Dossier 122357G0
8 Locomotive Diésel Électrique	15/03/2014	180	126.260.180,47	25 ans	141.253.238,63	13.036.529,64	13.036.529,64	28.245.814,22	1.262.601,81	Dossier 122359I0
2 Locomotive Diésel Électrique	15/06/2014	180	31.504.415,53	25 ans	34.703.920,12	3.252.872,28	3.252.872,28	7.861.108,01	315.044,16	Dossier 122370B0
4 DRAISINES	31/01/2015	180	23.997.918,04	15 ans	24.571.837,47	2.477.816,64	2.477.816,64	7.433.449,92	239.979,18	Dossier 122371B0
28 Voitures ferroviaires climatisées à voyageurs	05/04/2018	120	150.000.000,00	30 ans	129.346.309,96	19.158.146,90	19.158.146,90	23.947.683,63	1.500.000,00	Dossier S1406990

 DETAIL DES POSTES DU CPC

Page 1/2

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u> - Achats de marchandises - Variation des stocks de marchandises (+/-)		
	Total		
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u> - Achats de matières premières - Variation des stocks de matières premières (+/-) - Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages - Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-) - Achats non stockés de matières et de fournitures - Achats de travaux, études et prestations de services	339.435.378,71 -37.185.394,58 435.442.039,51 428.105.579,83	442.041.877,67 -147.756.175,08 418.835.275,59 439.420.984,90
	Total	1.165.797.603,47	1.152.541.963,08
613/614	<u>Autres charges externes</u> - Locations et charges locatives - Redevances de crédits -bail - Entretien et réparations - Primes d'assurances - Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs assimilés - Transports - Déplacements, missions et réceptions - Reste du poste des autres charges externes	25.909.378,57 72.019.048,68 320.855.990,62 11.893.550,46 43.465.318,05 48.831.814,84 4.087.206,58 40.917.275,04 61.971.053,63 135.964.648,99	13.674.768,37 72.019.048,86 246.696.188,57 11.294.124,75 40.204.829,88 50.879.679,45 8.000,00 43.621.911,79 60.217.043,32 109.654.913,74
	Total	765.915.285,46	648.270.508,73
617	<u>Charges de personnel</u> - Rémunération du personnel - Charges sociales - Reste du poste des charges de personnel	1.090.643.945,58 204.363.983,19 20.205.675,59	998.292.564,75 190.078.113,15 13.824.045,51
	Total	1.315.213.604,36	1.202.194.723,41
618	<u>Autres charges d'exploitation</u> - Jetons de présence accordés - Pertes sur créances irrécouvrables - Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total		
	CHARGES FINANCIERES		
638	<u>Autres charges financières</u> - Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement - Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
	CHARGES NON COURANTES		
658	<u>Autres charges non courantes</u> - Pénalités sur marchés et débits - Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats) - Pénalités et amendes fiscales ou pénales - Créances devenues irrécouvrables - Reste du poste des autres charges non courantes	3.326.105,34 7.379.818,11 59.884.933,80	11.583.230,81 32.977.573,08
	Total	70.590.857,25	44.560.803,89


DETAIL DES POSTES DU CPC

Page 2/2

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
711	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	<u>Ventes de marchandises</u>		
	- Ventes de marchandises au Maroc		
	- Ventes de marchandises à l'étranger		
	- Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	- Ventes de biens au Maroc		
	- Ventes de biens à l'étranger		
	- Ventes des services au Maroc	4.892.633.367,93	4.601.120.328,10
	- Ventes des services à l'étranger		
	- Redevances pour brevets, marques, droits et valeurs similaires		
	- Reste du poste des ventes et services produits	256.719.837,26	219.119.897,40
	Total	5.149.353.205,19	4.820.240.225,50
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	- Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	- Variation des stocks des biens produits (+/-)	-12.965.235,61	-11.031.719,46
	- Variation des stocks des services en cours	124.618,91	-1.051.406,48
	Total	-12.840.616,70	-12.083.125,94
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	- Jetons de présence reçus	200.000,00	200.000,00
	- Reste du poste (produits divers)	694.881,32	643.924,97
	Total	894.881,32	843.924,97
719	<u>Reprises d'exploitation; transferts de charges</u>		
	- Reprises d'exploitation	166.118.565,95	48.763.022,54
	- Transferts de charges	16.354.133,93	17.050.860,30
	Total	182.472.699,88	65.813.882,84
738	PRODUITS FINANCIERS		
	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
	- Intérêts et produits assimilés	108.836.161,89	116.775.348,00
	- Revenus des créances rattachées à des participations		318.750,00
	- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	27.420.811,69	
	- Reste du poste intérêts et autres produits financiers	368.896,60	
	Total	136.625.870,18	117.094.098,00

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	Montant (T1)	Montant (T2)
I - RESULTAT NET COMPTABLE	0,00	0,00
Bénéfice net	0,00	
Perte nette		1.376.847.777,09
II - REINTEGRATIONS FISCALES		0,00
1 . Courantes	1.141.163.667,68	
- Impôts sur les sociétés (cotisation Minimale)	13.864.620,00	0,00
- Profits latents sur écart de conversion passif 2025	703.180.050,59	0,00
- Cadeaux à la clientèle	210.901,74	0,00
- Amortissement véhicule de Tourisme	0,00	
- Provisions pour dépréciation des créances - 2025	277.925.903,02	
- Provisions pour risques et charges - Activité Ferroviaire - 2025	9.126.159,68	
- Provisions pour dépréciation des stocks 2025	134.913.211,97	
- Charges sur exercices antérieurs	974.718,68	
- Autres réintégrations Activités Annexes	968.102,00	
- Droits de timbres	0,00	
2 . Non courantes	482.444.881,96	
- Provisions pour propre assureur - 2025	791.457,09	0,00
- Majorations et pénalités fiscales	3.326.105,34	0,00
- Rappel d'impôts	0,00	
- Dons libéralités et lots	0,00	
- Charges sur exercices antérieurs	0,00	
- Créances irrécouvrables	7.379.818,11	
-Autres réintégrations Activité Ferroviaire	14.714.689,21	
- Provisions pour risques & charges - Activité Ferroviaire 2025	432.573.480,21	
- Autres réintégrations Activités Annexes	0,00	
- Amortissement exceptionnel	0,00	
- Subvention d'investissement	23.659.332,00	
III - DEDUCTIONS FISCALES	0,00	0,00
1 . Courantes		906.692.523,31
- Provisions pour dépréciation des créances - 2024		341.923.255,88
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks		132.066.581,02
- Provisions pour risques et charges - Activité Ferroviaire 2024		10.425.219,83
- Provisions pour dépréciation activité annexes 2024		988.102,00
- Profits latents sur écart de conversion passif (2024)	0,00	304.591.137,00
- Abattements sur produits des titres de participations (dividendes)		116.698.227,58
2 . Non courantes		321.911.398,56
- Provisions pour propre assureur - 2024		782.812,65
- Reprise sur subventions		83.526.754,61
- Provisions pour risques & charges - Activité Ferroviaire 2024		237.601.831,30
	0,00	0,00
TOTAL	1.623.608.549,64	2.605.451.698,96
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		0,00
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		981.843.149,32
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice n - 4 (2021)		
- Exercice n - 3 (2022)	1.782.401.578,56	
- Exercice n - 2 (2023)		
- Exercice n - 1 (2024)		
- Amortissements fiscalement différés imputés	12.637.614.480,19	
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		0,00
ou déficit net fiscal (B)		981.843.149,32
	0,00	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES (*)		13.494.082.451,81
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0,00
- Exercice n - 4 (2021)	--	
- Exercice n - 3 (2022)	1.782.401.578,56	
- Exercice n - 2 (2023)	--	
- Exercice n - 1 (2024)	--	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

(*) dont 2 825 439 039,00 au 31/12/2001

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT		
. Résultat courant d'après CPC	(+)	-1.125.042.142,38
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	1.127.299.047,68
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	906.692.523,31
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	-904.435.618,01
. Impôt théorique sur résultat courant (Cotisation minimale)	(-)	13.760.743,00
. Résultat courant après impôts	(=)	-1.138.802.885,38
II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
-		
-	NEANT	
-		

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin de l'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A. T.V.A facturée	50.240.130,25	764.504.426,65	779.882.471,65	34.862.085,25
B. T.V.A récupérable	1.050.371.250,38	1.032.891.156,59	1.013.564.769,63	1.069.697.637,34
- sur charges	495.107.879,43	433.578.309,27	437.004.365,07	491.681.823,63
- sur immobilisations	555.263.370,95	599.312.847,32	576.560.404,56	578.015.813,71
C. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	-1.000.131.120,13	-268.386.729,94	-233.682.297,98	-1.034.835.552,09

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Noms, prénoms ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant du capital		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ETAT							TOTALEMENT

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
. Report à nouveau	-20.896.027.653,87	. Réserve légale	
. Résultat nets en instance d'affectation	-1.372.913.297,30	. Autres réserves	
. Resultat net de l'exercice		. Tantièmes	
. Prélèvements sur les réserves		. Dividendes	
. Autres Prélèvements		. Autres affectations	
		. Report à nouveau	-22.268.940.951,17
TOTAL A	-22.268.940.951,17	TOTAL B	-22.268.940.951,17

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
. Capitaux propres plus(+) capitaux propres assimilés moins (-) immobilisations en non- valeurs	22.305.478.915,71	21.738.690.384,44	35.049.479.489,93
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1.Chiffre d'affaires hors taxes (*)	4.352.743.437,08	4.820.240.225,50	5.149.353.205,19
2.Résultat avant impôt	-999.255.506,20	-1.360.171.585,30	-1.362.983.157,09
3.Impôts sur les résultats	11.477.367,00	12.741.712,00	13.864.620,00
4.Bénéfices distribués	--	--	--
5.Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	-1.010.732.873,20	-1.372.913.297,30	-1.376.847.777,09
* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
. Résultat net par action ou part sociale	NEANT	NEANT	NEANT
. Bénéfices distribués par action ou part sociale			
* PERSONNEL			
. Montants des salaires bruts de l'exercice	961.910.750,29	998.292.564,75	1.090.643.945,58
. Effectif moyen des salariés employés pendant l' exercice	6.579	6.432	6.900

(*) Compte 712 : Ventes de biens et services produits

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
. Financement permanent	6.778.632.378,81	
. Immobilisations brutes		8.856.197.615,76
. Rentrées sur immobilisations	-	
. Remboursement des dettes de financement		1.408.140.718,73
. Produits	128.059.630,99	
. Charges		512.670.606,67
TOTAL DES ENTREES	6.906.692.009,80	
TOTAL DES SORTIES		10.777.008.941,16
BALANCES DEVISES	3.870.316.931,36	
TOTAL	10.777.008.941,16	10.777.008.941,16

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION

- Date de clôture (1)	:	31.12.25
- Date d'établissement des états de synthèse(2)	:	31.03.26
<small>(1) Justifications en cas de changement de la date de clôture de l'exercice</small>		
<small>(2) Justifications en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse</small>		

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE, NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS COMPTABLES

Dates	Indication des événements
	- Favorable :
	Néant
	- Défavorable :



7

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2025 sont établis en conformité avec les règles et les pratiques comptables au Maroc, telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité dans l'avis n° 5 du 25/05/2005 et par la circulaire de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux n° 03/19.

MODALITES DE CONSOLIDATION

Méthodes de consolidation

Filiales :

Les filiales sont des sociétés contrôlées exclusivement par le Groupe ONCF et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe ONCF détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement à travers les filiales, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle exclusif est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Co-entreprises :

Le contrôle conjoint **est** le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

Un nombre limité d'associés ou d'actionnaires partageant le contrôle :

- Le partage du contrôle suppose qu'aucun associé ou actionnaire n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres ;
- L'existence d'un contrôle conjoint n'exclut pas la présence d'associés ou d'actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle conjoint.

• Un accord contractuel qui :

- Prévoit l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun ;
- Etablit les décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

Entreprises associées :

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe ONCF exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque le Groupe ONCF détient entre 20% et 50% des droits de vote potentiels.

Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupes, sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Monnaie

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en Dirham (MAD).

Date de clôture

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés entrées ou sorties du périmètre de consolidation en cours d'exercice. Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

METHODES D'EVALUATION

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement :

- les commissions de garantie versées par l'ONCF à l'Etat qui sont étalées sur cinq (5) ans ;
- les dépenses engagées par l'ONCF dans le cadre des conventions de partenariat ONCF/Collectivités Territoriales pour réaliser des ouvrages d'art, dont les collectivités territoriales sont propriétaires, (ponts routes ; passerelles pour piétons ; etc.) ;
- les commissions versées dans le cadre d'opération de « SWAP » de devise relative à des emprunts ;
- les frais de recherche et développement ;
- les logiciels informatiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées variant en fonction des catégories d'immobilisations. Les taux d'amortissement utilisés correspondent en grande partie à ceux préconisées par l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

Les réhabilitations du matériel roulant sont amorties sur la base de durées d'utilité définies par le Pôle Maintenance Matériel.

Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Immobilisations financières

Les titres de participation détenus dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au coût de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon l'activité, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO). Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constatation d'une provision. Les gains de change latents sont constatés en écarts de conversion passif et n'impactent pas le résultat consolidé.

Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités, les dépôts à court terme et les concours bancaires courants d'une durée inférieure à 12 mois dès l'origine et sans risque de variation de valeur significative.

Provisions réglementées et subventions d'investissement

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif pour les besoins de la consolidation.

Ecarts de conversion

Le retraitement préférentiel de l'avis n°5 du conseil national de la comptabilité prévoit la comptabilisation des écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au compte de produits et de charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. L'Office n'a pas opté pour ce retraitement préférentiel.

L'impact sur les comptes consolidés en cas d'application de ce retraitement préférentiel se présente comme suit :

- Impact réserve de l'ensemble consolidé : **MMAD + 304,7**
- Impact résultat de l'ensemble consolidé : **MMAD +396,3.**

Contrats de crédit-bail

L'Office n'a pas opté pour le retraitement préférentiel prévu par l'avis n°5 du conseil national de la comptabilité en matière de crédit-bail.

L'impact de ce retraitement sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025 en KMAD se présente comme suit :

- L'activation des immobilisations en crédit-bail d'une valeur brute de KMAD 796 059.
- La constatation d'une dette financière du même montant.
- L'annulation des redevances comptabilisées en social et la comptabilisation des amortissements :

Exercice	Redevances	Charges retraitées			Incidence brute d'ID	Incidence nette d'ID
		Intérêts	Amortissements	Total		
2025	92 118,46	16 034,48	43 655,70	59 690,18	32 428,29	25 942,63

Impôts

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt ;
- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition ou de déductions existant dans les comptes sociaux ou dus à des retraitements de consolidation. L'impôt différé est déterminé sur la totalité des décalages temporaires. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée. Par prudence les impôts différés sur déficits fiscaux ne sont pas activés pour l'ensemble des sociétés du groupe.

DEROGATIONS

Depuis l'exercice 2016, l'ONCF a dérogé à un principe comptable.

En effet, le montant de la dotation aux provisions sur les dettes financières en devises a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents. Et ce pour les raisons suivantes :

- la stratégie de couverture de risque de change à l'Office est basée sur une politique d'endettement en quasi-totalité libellée en deux monnaies : l'euro et le dollar ;
- les échéances des emprunts dans l'une et l'autre devise sont proches, voire concomitantes ;
- ces deux monnaies ont tendance à fluctuer dans des sens opposés.

Comme prescrit par la loi comptable et le CGNC, cette dérogation contribue à l'atteinte de l'image fidèle. Cette situation a un impact positif sur le résultat financier de l'exercice 2025 de l'ordre de 112 MDH vs 244 MDH au 31 décembre 2024.

Cette situation a pour effet la comptabilisation en partie des écarts de change en résultat au niveau des comptes consolidés (application de la méthode préférentielle).

Changements de méthodes

Les méthodes appliquées pour la consolidation des comptes sont permanentes et ne changent pas d'un exercice à l'autre.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler.

Périmètre et méthodes de consolidation

Au 31 décembre 2025, les sociétés du Groupe ONCF incluses dans le périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés	Secteur d'activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
ONCF	Activité ferroviaire	100,00%	100,00%	Mère
SUPRATOURS SA	Transports	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUPRATOURS TRAVEL	Tourisme	100,00%	100,00%	Intégration globale
INFRAWAY MAROC	Sécurisation des chantiers, MOE, réhabilitation des voies	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETES DES BASALTES MAROCAINS	Exploitation de carrières	99,32%	99,32%	Intégration globale
SMTR CARRE	Transports	95,63%	95,63%	Intégration globale
SOCIETE MAROCAINE DE MAINTENANCE DES RAMES A GRANDE VITESSE	Maintenance des rames à grande vitesse acquises par l'ONCF	60,00%	60,00%	Intégration globale
INSTITUT DE FORMATION FERROVIERE	Formation aux métiers et expertises ferroviaires	50,00%	50,00%	Intégration proportionnelle
LPEE	Etude et contrôle de génie civil et autres	24,99%	24,99%	Mise en équivalence
SCIF	Construction de matériel industriel	19,96%	19,96%	Mise en équivalence
SGTUPM	Transports	100,00%	100,00%	Intégration globale

Les sociétés exclues du périmètre de consolidation et les raisons de leurs exclusions sont présentées ci-après:

Sociétés	Pourcentage de participation	Raison d'exclusion
Société Civile Immobilière SOCICA	22,56%	En liquidation
Société DIAFA	20,05%	En liquidation
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen	20,00%	Absence d'influence notable
Editions Marocaines et Internationales	12,13%	En liquidation
Société Civile Immobilière de la Maison des Etudiants Maroc	10,47%	En liquidation
Société La MAMOUNIA	10,00%	Inférieur au seuil de consolidation (20% des droits de vote)
Cité Un des Jeunes	5,68%	En liquidation
Cité Deux des Jeunes	4,63%	En liquidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc	0,08%	Inférieur au seuil de consolidation (20% des droits de vote)
Société Casablanca Transport SA	1,69%	Inférieur au seuil de consolidation (20% des droits de vote)
Parc Logistique Industriel et Intégré de Zenata	24%	Absence d'activité à fin 12 2025

NOTES DES RENVOIS DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

IMMOBILISATIONS NETTES (En MDH)

NATURE	31.12.2024	Comptes sociaux				Comptes consolidés			
		Acquisitions	Cessions / Diminutions	Dotations nettes	Autres	31.12.2025	Retraitements conso	31.12.2025	31.12.2024
Immobilisations en non valeurs	236,83	742,61	169,48	85,35	0,00	724,61	-94,98	629,64	222,60
Immobilisations incorporelles	116,69	161,37	88,87	37,37	0,00	151,62	-22,68	128,94	73,60
Immobilisations corporelles	60 064,14	20 667,82	1 660,83	1 399,49	0,00	77 671,64	-274,31	77 397,33	59 813,20
Immobilisations financières*	4 584,94	5,24	1 716,53	1,90	0,06	2 871,81	-271,61	2 600,20	5 988,40
Total	65 002,60	21 577,04	3 635,71	1 524,31	0,06	81 419,69	-663,58	80 756,11	66 097,80

(*) Hors titres mis en équivalence

TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE (En MDH)

Sociétés	31/12/2025		31/12/2024	
	Valeur des titres	Quote-part du résultat	Valeur des titres	Quote-part du résultat
SCIF	69,8	10,2	59,6	10,1
LPEE	178,9	16,0	162,9	12,4
Total	248,7	26,2	222,5	22,6

IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
CARRE	3,1	0,2
SUPRATOURS	5,8	5,6
TRAVEL	0,7	0,5
ONCF	52,6	17,5
IFF	0,0	0,0
SMMRGV	0,0	0,1
SBM	10,9	0,3
INFRAWAY-MAROC	3,5	0,5
SGTUPM	0,0	0,0
TOTAL	76,8	24,5

CRÉANCES D'EXPLOITATION ET CRÉANCES DIVERSES SELON ÉCHÉANCES (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
Créances d'exploitation à moins d'un an	617,07	585,28
Créances d'exploitation à plus d'un an	368,56	273,45
Provisions pour dépréciation	218,35	223,08
Créances d'exploitation	767,28	635,65
Créances diverses à plus d'un an	1 346,23	1 420,12
Créances diverses à moins d'un an	830,46	344,98
Provisions pour dépréciation	277,32	339,52
Créances diverses	1 899,37	1 425,58

TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
SUPRATOURS	0,0	29,9
SUPRATOURS TRAVEL	31,0	20,9
ONCF	3 630,0	0,0
IFF	2,2	1,7
SBM	0,0	5,2
TOTAL	3 663,2	57,7

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (En MDH)

En millions de dirhams	Capital	Réserves et résultat consolidés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2024	43 289	-20 588	22 701	11	22 712
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		0	0		0
Montants retraités à l'ouverture	43 289	-20 588	22 701	11	22 711
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice		-1 315	-1 315	2	-1 313
Résultat global total de l'année	0	-1 315	-1 315	2	-1 313
Entrée de périmètre					0
Dividendes		-1	-1		-1
Dotation en capital					0
Sortie de périmètre					0
Augmentation de capital	666		666		666
Total des transactions avec les actionnaires	666	-1	665	0	665
Au 31 Décembre 2024	43 955	-21 904	22 050	12	22 063
Au 1er janvier 2025	43 955	-21 904	22 050	12	22 063
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-132	-132		-132
Montants retraités à l'ouverture	43 955	-22 036	21 918	12	21 931
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice		-1 406	-1 406	1	-1 404
Résultat global total de l'année		-1 406	-1 406	1	-1 404
Variation de périmètre					0
Dividendes			0	3	3
Dotation en capital			0		0
Sortie de périmètre					0
Augmentation de capital	3 234		3 234		3 234
Total des transactions avec les actionnaires	3 234	0	3 234	3	3 237
Au 31 Décembre 2025	47 189	-23 442	23 747	17	23 764

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à **23,76 milliards de dirhams** soit 26,73% du total du bilan consolidé.

La part du Groupe dans ces capitaux propres est de **23,75 milliards de dirhams**, les intérêts minoritaires s'élèvent à **13,62 millions de dirhams**.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (En MDH)

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques encourus par les filiales et connus en fin d'exercice, et se détaillant comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour charges	0,00	0,00
Provision pour risques	60,2	58,4
TOTAL	60,2	58,4

EMPRUNTS ET DETTES DE FINANCEMENT (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
ONCF	45 720,8	41 170,5
CARRE	6,6	9,7
SUPRATOURS	50,8	27,6
TRAVEL	0,5	0,5
SMMRGV	6,8	11,4
IFF	0,0	0,0
SBM	2,4	3,6
INFRAWAY	0,0	0,0
SGTUPM	0,0	0,0
TOTAL	45 787,9	41 223,3

Les dettes de financement de l'exercice 2025 s'élèvent à **45,79 milliards de dirhams** et représentent **51,5%** du total du bilan consolidé.

DETTES D'EXPLOITATION (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	3 913,2	1 561,6
Clients créditeurs	118,5	90,0
TOTAL	4 031,7	1 651,5

AUTRES DETTES (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
Personnel créditeur	149,2	153,5
Organismes sociaux	21,5	20,9
Etat	726,9	191,2
Comptes d'associés créditeurs	55,7	4,5
Autres créanciers	318,9	374,6
Compte de régularisation passif	474,7	429,7
Ecart de conversion Passif	4,5	4,9
TOTAL	1 751,5	1 179,3

ENGAGEMENTS HORS BILAN (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés	165,99	88,49
Engagements reçus	44 990,19	7 003,99

A noter que :

L'ONCF bénéficie de la garantie de l'Etat et de la SNGFE sur certains emprunts à long terme.

- L'encours au 31 Décembre 2025 des Emprunts garantis par l'Etat s'élève à 30 156 Millions de Dirhams.
- L'encours au 31 Décembre 2025 des Emprunts garantis par la SNGFE s'élève à 11 000 Millions de Dirhams.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SOCIETE (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
ONCF	5 128,8	4 800,3
SUPRATOURS	254,9	253,1
CARRE	147,6	109,2
SUPRATOURS TRAVEL	22,8	32,4
SBM	420,8	347,7
IFF	11,8	12,9
SMMRGV	1,3	25,6
INFRAWAY-MAROC	194,6	227,8
SGTUPM	8,8	0,0
TOTAL	6 191,4	5 809,1

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé à hauteur de **82,8%** par l'ONCF, **6,8%** par la société SBM, **4%** par SUPRATOURS et **3%** par INFRAWAY, ainsi que **2,38%** par la société CARRE.

CHARGES DE PERSONNEL (En MDH)

Les charges du personnel représentent **25,04%** des charges d'exploitation et sont ventilées comme suit par société :

	31/12/2025	31/12/2024
ONCF	1 315,2	1 202,2
SUPRATOURS	61,6	60,3
CARRE	35,1	34,9
SUPRATOURS TRAVEL	60,5	53,0
SBM	13,6	11,1
IFF	3,1	3,3
SMMRGV	34,6	33,3
INFRAWAY-MAROC	44,1	34,8
SGTUPM	2,7	0,0
TOTAL	1 570,5	1 432,8

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (En MDH)

	31/12/2025	31/12/2024
CARRE	(66,9)	(78,3)
SBM	6,9	38,1
SUPRATOURS	45,4	60,9
SUPRATOURS TRAVEL	(145,3)	(104,1)
ONCF	526,4	242,0
IFF	(6,2)	(2,9)
SMMRGV	(115,7)	(82,9)
INFRAWAY	(14,6)	8,8
SGTUPM	1,1	0,0
TOTAL	231,1	81,5

RÉSULTAT FINANCIER (En MDH)

Les produits et charges financiers sont ventilés comme suit par nature :

	31/12/2025	31/12/2024
Produits des titres de placement	15,6	20,8
Autres produits financiers	240,5	140,9
Reprises financières	1,5	106,9
Produits financiers	257,6	268,6
Charges d'intérêts	1 456,1	1 368,8
Autres charges financières	17,0	34,1
Dotations financières	175,3	48,3
Charges financières	1 648,4	1 451,2
Résultat financier	(1 390,8)	(1 182,6)

LA VENTILATION DU RÉSULTAT FINANCIER PAR ENTITÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT:

	31/12/2025	31/12/2024
CARRE	(0,53)	(0,4)
SUPRATOURS	(0,44)	(0,83)
SBM	(1,29)	0,12
ONCF	(1 388,15)	(1 181,71)
SMMRGV	(1,49)	(0,83)
SUPRATOURS TRAVEL	1,09	1,21
IFF	0,02	(0,14)
INFRAWAY	-	-
SGTUPM	-	-
Résultat financier	(1 390,79)	(1 182,58)

RÉSULTAT NON COURANT (En MDH)

Les produits et charges non courants sont ventilés comme suit par nature :

	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'immobilisations	72,5	13,5
Dotations nettes non courantes	(276,2)	(198,1)
Autres produits (charges) non courant(e)s net(e)s	(35,9)	9,0
TOTAL	(239,6)	(175,6)

▶ LA VENTILATION DU RÉSULTAT NON COURANT PAR ENTITÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT :

	31/12/2025	31/12/2024
CARRE	(2,8)	(1,0)
SBM	0,6	0,5
SUPRATOURS	1,5	16,5
SUPRATOURS TRAVEL	(0,1)	0,3
ONCF	(237,9)	(191,4)
IFF	(0,3)	(0,4)
SMMRGV	0,2	1,7
INFRAWAY-MAROC	(0,8)	(1,6)
SGTUPM	0,0	0,0
Résultat non courant	(239,6)	(175,6)

▶ LA CHARGE D'IMPÔT (IS) (En MDH)

La charge d'impôt (IS) se présente comme suit par entité :

	31/12/2025	31/12/2024
CARRE	3,8	0,7
SBM	14,2	9,4
SUPRATOURS	11,3	16,4
SUPRATOURS TRAVEL	1,9	1,9
ONCF	13,9	12,7
IFF	0,6	0,9
SMMRGV	0,8	0,9
INFRAWAY-MAROC	3,9	6,2
SGTUPM	0,0	0,0
Charge d'impôt (IS)	50,4	49,1

▶ LA CHARGE D'IMPÔT DIFFÉRÉ SE PRÉSENTE COMME SUIT PAR ENTITÉ

	31/12/2025	31/12/2024
CARRE	(3,0)	0,1
SUPRATOURS	(0,2)	3,1
ONCF	(2,2)	5,9
IFF	0,0	0,0
TRAVEL	(0,2)	0,3
SMMRGV	0,0	0,1
SBM	(10,6)	0,3
INFRAWAY-MAROC	(3,1)	0,2
SGTUPM	0,0	0,0
Charge d'ID	(19,3)	10,1

BILAN ACTIF (En MDH)

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	759	226
Immobilisations corporelles	77.397	60.062
Immobilisations financières	2.600	4.318
Titres MEE	249	222
Ecart de conversion actif	112	346
Impôts différés actifs	77	25
Actif Immobilisé	81.194	65.200
Stocks	1.005	958
Créances d'exploitation	767	635
Créances diverses	1.901	1.428
Titres et valeurs de placement	3.663	58
Actif circulant	7.336	3.078
Trésorerie Actif	370	370
Total Actif	88.901	68.648

BILAN PASSIF (En MDH)

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres Groupe	23.750	22.050
Capital social	47.189	43.955
Réserves Consolidés	- 22.033	- 20.589
Résultat net part groupe	- 1.406	- 1.315
Intérêts minoritaires	13,62	12,32
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	23.763,77	22.063
Subventions d'investissement*	12.162	
Provisions pour risques et charges	60	58
Dettes financières	45.788	41.223
Ecart de conversion passif	811	646
Passif Immobilisé	58.821	41.927
Dettes d'exploitation	4.032	1.652
Autres dettes	1.751	1.401
Autres provisions pour risques et charges	447	252
Passif Circulant	6.230	3.305
Trésorerie Passif	86	1.353
Total Passif	88.901	68.648

*Le montant de la subvention d'investissement à fin 12 2024 de 222 Millions de Dirhams est incorporé au niveau du poste autres dettes.

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	6.191	5.809
Autres produits	310	182
Produits d'exploitation	6.502	5.991
Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitat	1.636	1.580
Autres charges externes	995	864
Impôts et taxes	39	36
Charges de personnel	1.570	1.433
Dotations d'exploitation	2.030	1.998
Charges d'exploitation	6.271	5.910
Résultat d'exploitation	231	81
Résultat financier	- 1.391	- 1.183
Résultat courant	- 1.160	- 1.101
Résultat non courant	- 240	- 176
Résultat d'entreprise	- 1.399	- 1.277
Impôt sur le résultat	31	59
Quote part des sociétés mises en équivalence	26	23
Résultat net consolidé	- 1.404	- 1.313
Part du Groupe	- 1.406	- 1.315
Intérêts minoritaires	1,30	1,64



RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	- 1.404,3	- 1.313,4
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations & reprises d'exploitation	2.303,8	1.882,1
Variation des impôts différés	- 52,3	10,1
Plus-values de cessions, nettes	- 72,5	26,7
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 26,2	22,6
Autres flux d'immobilisations		-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	748,5	529,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1.332,9	621,5
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 584,4	1.151,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	- 20.299,5	- 2.425,6
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	67,4	32,1
Variation de périmètre de consolidation	-	-
Cession de titres consolidés	-	-
Autres variations d'immobilisation	9,4	153,1
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 20.222,7	- 2.240,4
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 0,2	- 1,3
Diminution des immobilisations financières	1.716,6	1.663,5
Augmentation des immobilisations financières	- 3,6	0,0
Augmentation des Dettes de Financement	8.861,3	1.115,8
Remboursements d'emprunts	- 3.895,6	- 2.062,1
Dotation en capital de l'Etat ou augmentation de capital	3.234,1	666,0
Variation des intérêts minoritaires, des titres MEE et des réserves consolidées	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	9.912,7	1.382,0
Variation de trésorerie	- 10.894,4	292,6
Trésorerie d'ouverture	- 982,6	- 1.275,2
Trésorerie de clôture	284,8	982,6

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES SOCIAUX



23, Rue Lemtouni, Oasis
20410 - Casablanca, Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 - Casablanca, Maroc

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat, Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'**Office National des Chemins de Fer (ONCF)**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **35.754.669.198,38 MAD** compte tenu d'une perte nette de **1.376.847.777,09 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'**Office National des Chemins de Fer (ONCF)** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'**Office** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES SOCIAUX



<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Notre réponse</i>
<p>Evaluation des immobilisations corporelles</p> <p>Au 31 décembre 2025, les immobilisations corporelles de l'ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 77.316, soit 88% du total des actifs de l'office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none">• A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.• A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. <p>Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels de l'Office et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">• La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ;• La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ;• L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ;• S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ;• La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES SOCIAUX



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'ONCF à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ONCF ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'ONCF.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ONCF ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES SOCIAUX



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ONCF à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'ONCF à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 09 avril 2026

Les Auditeurs Indépendants

BDO Audit Tax & Advisory

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Ouled El Hadj - Casablanca
Tél : 05 22 54 12 00 - Fax : 05 22 29 56 70
ICE : 301129604000091

Mostafa FRAIHA
Associé

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Ouled El Hadj - Casablanca
Tél : 05 22 54 12 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES CONSOLIDÉS



23, Rue Lemtouni, Oasis
20410 - Casablanca, Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 - Casablanca, Maroc

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat, Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'**Office National des Chemins de Fer et de ses filiales (Groupe ONCF)**, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **23.763 millions de dirhams** compte tenu d'une perte consolidée de **1.404,28 millions de dirhams**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe ONCF au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES CONSOLIDÉS



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES CONSOLIDÉS



Question clé de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles</p> <p>Au 31 décembre 2025, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 77.397, soit 87% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours.</p> <p>Comme indiqué dans la note – Méthodes d'évaluation – de l'ETIC, les investissements sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. • A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. <p>Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels du Groupe et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; • La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; • L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; • S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; • La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

8

COMPTES CONSOLIDÉS



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 09 avril 2026

Les Auditeurs Indépendants

BDO Audit Tax & Advisory

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
23, rue Hassan II, Casablanca 20100
Tél : 05 22 54 22 00 Fax : 05 22 54 71 5
www.bdo.ma

Mostafa FRAIHA
Associé

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Oukhassane, Casablanca
Tél : 05 22 54 22 00 Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DES COMPTES

9

	BDO			FDAROC GRANT THORNTON			ACDEN SARL			COOPERS AUDIT MAROC			GRIFFDAROC GRANT THORNTON / COOPERS AUDIT MAROC			TOTAL
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	
Commissariat aux comptes, certification, examens des comptes individuels et consolidés	548.000	144.000	-	650.000	108.000	-	265.000	258.200	233.000	-	389.550	311.800	50.000	616.750	1.427.000	
ONCF	360.000	144.000	-	360.000	108.000	-	106.800	106.800	-	106.800	106.800	-	384.000	1.182.000	-	
Filiales	188.000	-	-	290.000	-	-	282.750	205.000	233.000	-	282.750	205.000	50.000	242.750	245.000	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	106.000	24.000	-	228.000	42.000	-	-	60.000	45.000	200.600	67.600	-	60.000	587.600	199.600	
ONCF	96.000	24.000	-	168.000	42.000	-	-	-	-	-	-	-	372.000	132.000	-	
Filiales	10.000	-	-	60.000	-	-	200.600	67.600	45.000	200.600	67.600	-	60.000	215.600	67.600	
Sous-total Autres prestations rendues	654.000	168.000	-	878.000	150.000	-	320.650	318.200	278.000	590.150	379.400	-	110.000	1.214.350	1.626.600	
ONCF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Filiales	15.000	-	-	105.000	-	-	12.000	21.600	78.000	20.000	196.800	86.400	20.000	196.800	86.400	
Sous-total	15.000	-	-	105.000	-	-	12.000	21.600	78.000	20.000	196.800	86.400	20.000	196.800	86.400	
Total Général	669.000	168.000	-	983.000	150.000	-	332.650	339.800	356.000	20.000	786.950	465.800	130.000	1.411.150	1.713.000	



LISTE DES COMMUNIQUÉS FINANCIERS SUR L'EXERCICE 2025

10

Communiqués de presse	Date de publication
Communiqué de presse des résultats de l'émission obligataire green bonds 2025	07-Fév-25
Communiqué de presse du 4 ^{ème} trimestre 2024 (T4)	28-fév-25
Communiqué de presse du conseil d'Administration du 22 Avril 2025	22-fév-25
Rapport financier de l'exercice 2024	28-avr-25
Communiqué de presse des résultats annuels 2024	29-avr-25
Communiqué de presse du premier trimestre 2025 (T1)	31-mai-25
Communiqué de presse du 2 ^{ème} trimestre 2025 (T2)	31-août-25
Communiqué de presse du premier semestre 2025 (S1)	29-sept-25
Rapport financier semestriel 2025	29-sept-25
Communiqué de presse du 3 ^{ème} trimestre 2025 (T3)	30-nov-25